université Paris Ouest Nanterre La Défense

U.F.R. SEGMİ

Unité de Formation et de Recherche de Sciences Économiques, Gestion, Mathématiques et Informatique

L3

ÉCONOMİE

Quatre parcours :

1 – Économie internationale

2 – Monnaie, banque, finance

3 – Économétrie et modélisation

4 – Économie du travail et des politiques sociales

Économie & Gestion
Langues et civilisations

Parcours Économie

Livret de l'étudiant

Année universitaire 2011–2012

Université Paris Ouest
U.F.R. SEGMİ
200 avenue de la République
92001 NANTERRE CEDEX
http://www.u-paris10.fr

SOMMAIRE

Adresses utiles 2

Calendrier universitaire 3

L'U.F.R. SEGMI 4

Relations internationales 5

Messages très importants 5

Schéma simplifié des études 6

Quelques généralités 7

Information concours 9

La troisième année (L3) 10

Les stages en licence 11

La poursuite d'études en économie 11

Les conditions d'obtention du diplôme 12

Charte des examens 16

Présentation des maquettes de la licence 21

Économie ..... 22 à 25

Liste des cours au choix 26

Économie & Gestion – Langues et civilisations .... 27 à 29

Plans des cours 31

ADRESSES UTİLES

Bibliothèque universitaire :
2, allée de l'université, B.P. 105, 92001 NANTERRE CEDEX – 01 40 97 72 01

Bibliothèque de l'U.F.R. : 1er étage du bâtiment G

Site de l'université Paris Ouest : *http://www.u-paris10.fr*

Site de l'UFR SEGMI : *http://www.u-paris10.fr/ufr_segmi*
Site du département d'études anglophones : *http://anglais.u-paris10.fr*
Site du département d'allemand : *http://www.u-paris10.fr/74209673/0/fiche___pagelibre/*
Site du département d'espagnol : *http://espagnol.u-paris10.fr*

Site d'inscriptions (sesame) : *http://sesame.u-paris10.fr*

Site de communication des résultats : *http://resultats.u-paris10.fr*

Centre des Relations avec les Entreprises et de la FOrmation Permanente (CREFOP) :
bâtiment M – accueil.crefop@u-paris10.fr

Centre d'Accompagnement, de Conseil, d'Information et d'Orientation sur les Parcours personnalisés des Étudiants (CACIOPÉ) :
bâtiment E, salles E 14 et E 19, 01 40 97 75 34.

Service des affaires culturelles : bâtiment L, bureau R 28

Service des Bourses : bâtiment A, 1er étage.

Service Handicaps et accessibilité : bâtiment DD, bureau R. 05, 01 40 97 58 79

Service médical : rez de chaussée du bâtiment E, 01 40 97 75 33

Assistantes sociales : rez-de-chaussée du bâtiment C, salle C 20, 01 40 97 71 01

CALENDRİER 2010-2011

Premier semestre

Semaine de pré-rentrée :
lundi 26 septembre au samedi 1eroctobre

Début des cours :
lundi 3 octobre

Vacances de Noël :
Du samedi 17 décembre après les cours au mardi 3 janvier au matin

Fin des enseignements :
samedi 14 janvier

Semaine de révisions et rattrapages :
du lundi 16 au samedi 21 janvier

Examens :
du lundi 23 janvier au samedi 4 février

Deuxième semestre

Reprise des cours :
lundi 6 février

Vacances d'hiver :
du samedi 25 février après les cours au lundi 5 mars au matin

Vacances de Printemps :
du samedi 14 avril après les cours au lundi 30 avril au matin

Fin des enseignements :
samedi 26 mai après les cours

Semaine de révisions et rattrapages :
du lundi 29 mai au samedi 2 juin

Examens :
du lundi 6 juin au samedi 18 juin

Jury de la première session :
du lundi 25 juin au vendredi 29 juin

Examens de la session de septembre :
du lundi 3 septembre au mercredi 19 septembre

Jury de la seconde session :
du lundi 21 septembre au vendredi 27 septembre

L'U.F.R. SEGMİ

L'U.F.R. abrite trois départements, Économie, Gestion et Mathématiques-Informatique.
Elle regroupe environ 200 enseignants-chercheurs, 23 personnels administratifs et 3800 étudiants.

Directrice de l'U.F.R : Françoise LARBRE, bâtiment G, bureau E01

Directeurs adjoints : Marie-Pierre GERVAIS et Bernard QUINIO

Directeur du département d'Économie : Michel BOUTILLIER, bâtiment G, bureau 605

Directeurs adjoints en charge de :
- la coordination des enseignements, Antoine REBEYROL
- la licence, Olivier MUSY
- des masters d'économie, Cécile COUHARDE

Directeur du département de gestion : Thierry FOUQUE

Directeur du département de Mathématiques-Informatique : Laurent MESNAGER

Responsable administrative de l'U.F.R. : Marie-Odile BOULIN
bâtiment G, bureau E02, 01 40 97 78 30

Responsable de la scolarité : Emmanuelle LEMOINE, bâtiment G, bureau R39, 01 40 97 98 13

Secrétariat de direction : Rachel ANDRIANASITERA et Baya BOUHERAOUA
bâtiment G, bureau E03, 01 40 97 47 81 ou 01 40 97 78 31, Fax : 01 40 97 71 42

Accueil et communication : Ingrid BARCLAY, hall du bâtiment G, 01 40 97 98 31

Secrétariats des trois années de licence :

Première année : Maric LISO, bâtiment G, bureau R35-A, 01 40 97 78 72
Deuxième année : Nicolas PETIT, bâtiment G, bureau R35-B, 01 40 97 78 28
Troisième année : Davina GAUVIN, bâtiment G, bureau R40-2, 01 40 97 77 97

Secrétariat de la première année de master :
Alisack VANNAVONG, bâtiment G, bureau R40-4, 01 40 97 70 78

Bibliothèque de l'U.F.R. : Sophie DA SILVA, bâtiment G, bureaux 111–113,
01 40 97 78 67 ou 01 40 97 78 68

Équipe de formation

Responsable de la licence

L1 : Anna CRETI
L2 : Antoine REBEYROL
L3 : Olivier MUSY

Responsable du tutorat : Vincent BOUVATIER

Responsable de la préparation au CAPES de SES : Caroline COUDRAT

Autres membres :

Carole GODARD	(Gestion)
Claire HANEN	(Informatique)
Laurent MESNAGER	(Mathématiques)
Brigitte MARREC	(Économie & Gestion - Langue et civilisation anglaises et américaines)
Bernd ZIELINSKI	(Économie & Gestion - Langue et civilisation allemandes)
Emmanuelle SINARDET	(Économie & Gestion - Langue et civilisation espagnoles)

RELATIONS INTERNATIONALES

Responsable des relations internationales pour l'U.F.R. SEGMI :

Christophe BENAVENT
christophe.benavent@u-paris10.fr

Secrétariat : Roselyne CHILDERIQUE, bureau R35-D, 01 40 97 79 86

Responsables des relations internationales pour l'économie :

ERASMUS

Marianne VERDIER pour les étudiants étrangers arrivant
marianne.verdier@u-paris10.fr

Programmes d'échanges bilatéraux

Gabriel HATCHIKIAN, bâtiment G, bureau 313E
gabriel.hatchikian@u-paris10.fr

Cursus intégré Mayence

Michael BREI, bâtiment G, bureau 604bis
michael.brei@uni-bonn.de

Connie STUBBE, bâtiment V, bureau 106
c.stubbe@freenet.de

ENTREPRENEURIAT

Dans le cadre du projet PEEGO de sensibilisation à l'entrepreneuriat (*http://www.peego.u-paris10.fr/* **), les étudiants de L3 de SEGMI participeront au Forum des entrepreneurs le 17 novembre 2011. Il s'agit d'un jeu en équipe pour découvrir la création d'entreprise. Plusieurs conférences seront aussi organisées durant l'année universitaire.**

MESSAGES TRÈS IMPORTANTS

- **L'inscription pédagogique (qui suit l'inscription administrative) est indispensable pour la validation de vos crédits.**
- **Vos choix de cours seront définitifs le 14 octobre pour le premier semestre et le 17 février pour le second semestre.**
- **Les demandes de validation d'acquis, qu'elles concernent des enseignements du premier ou du second semestre sont à déposer au secrétariat L3 avant le 29 octobre. Au delà de cette date, plus aucune demande ne sera acceptée.**

SCHÉMA SIMPLIFIÉ DES ÉTUDES

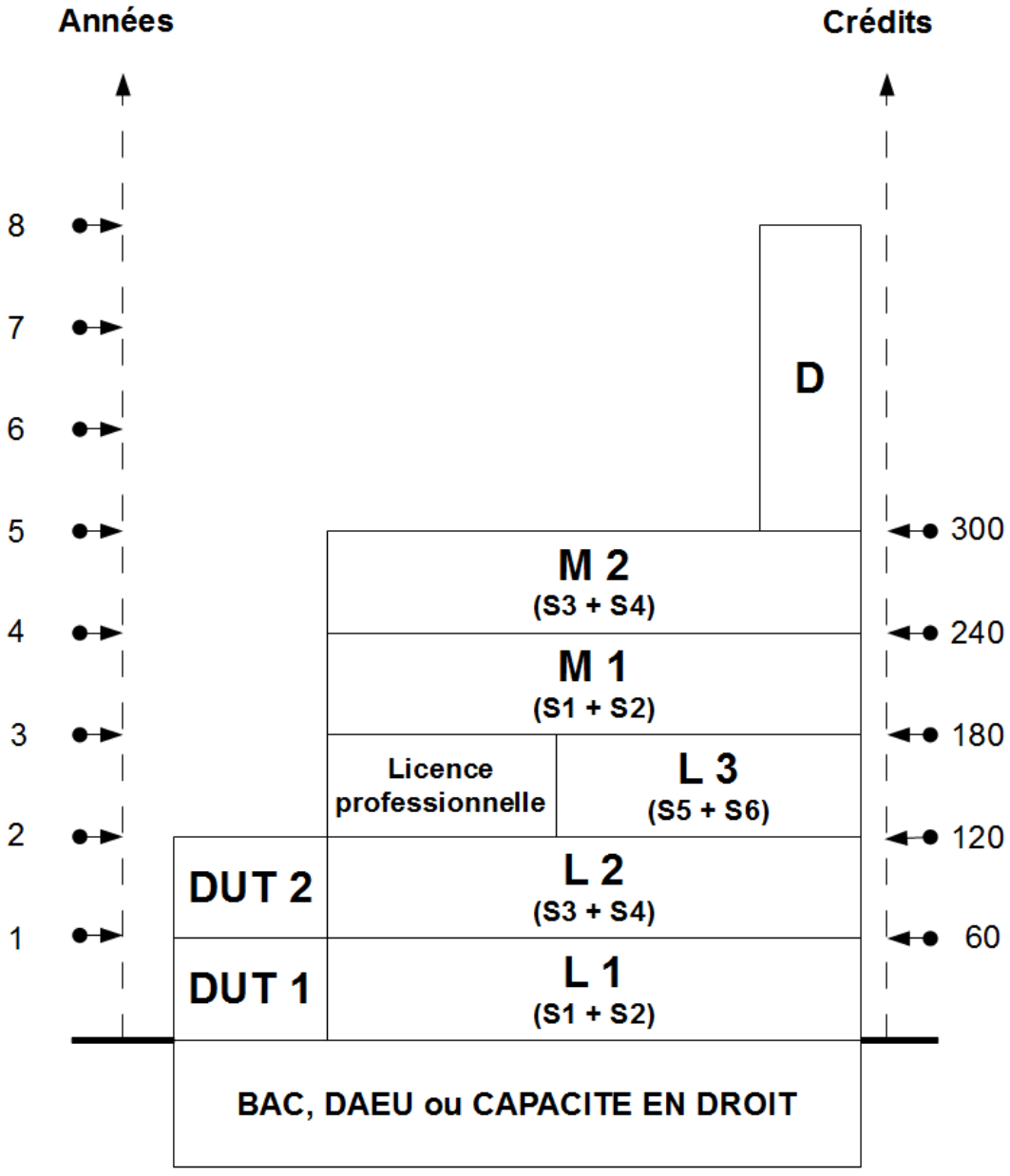

QUELQUES GÉNÉRALITÉS

Vous avez été admis(e) à vous inscrire à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et vous avez choisi d'y suivre des études d'économie au sein de l'U.F.R. SEGMI.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.).

Une U.F.R. est une composante de l'Université spécialisée dans la recherche et l'enseignement d'une discipline ou d'un ensemble de disciplines scientifiques complémentaires. Sa mission est de promouvoir des travaux de recherche dans la (ou les) discipline(s) concernée(s) et de développer un enseignement original qui s'appuie sur la démarche et les résultats scientifiques, en relation avec l'ensemble des milieux professionnels et dans un esprit d'ouverture à l'international.

L'U.F.R. à laquelle vous appartenez désormais est spécialisée dans les disciplines suivantes : l'économie, la gestion, les mathématiques et l'informatique.

Le LMD (Licence – Master – Doctorat)

L'Université Paris Ouest a adopté le schéma LMD en septembre 2005. Dans ce schéma, l'architecture des études est fondée sur trois grades qui constituent trois niveaux de sortie : la Licence, puis le Master, enfin le Doctorat. Ces nouveaux diplômes sont des diplômes nationaux. Les diplômes intermédiaires, DEUG et Maîtrise, sont maintenus.

Les formations sont organisées en semestres, chaque semestre d'études étant affecté de 30 crédits (ECTS). En Licence, 6 semestres doivent ainsi être validés, soit au total 180 crédits. Chaque enseignement du semestre reçoit alors un nombre de crédits proportionnel au temps que l'étudiant doit y consacrer et qui inclut le travail personnel. Dans le cadre de leur contrat pédagogique, les étudiants peuvent aller acquérir des crédits dans des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger.

L'inscription pédagogique

Vous avez procédé à votre inscription administrative (IA) et vous êtes en possession de votre carte d'étudiant. Pour pouvoir suivre vos enseignements et passer les examens, il vous appartient dans un deuxième temps de procéder à votre inscription pédagogique (IP). Il s'agit :

- De préciser le mode de contrôle des connaissances :
  - soit continu, dans le cadre des **travaux dirigés** (règle générale),
  - soit dérogatoire.

  Le contrôle continu (C.C.) qui suppose l'assiduité aux travaux dirigés (TD) est la règle. Le contrôle dérogatoire ne peut être retenu, sur justificatif, que dans les cas où l'assiduité aux TD est impossible : salariés, sportifs de haut niveau, étudiants handicapés, en longue maladie, mères de famille.
- De choisir le groupe de TD auquel vous serez rattaché durant toute l'année universitaire pour toutes les matières.
- De choisir vos enseignements optionnels, le cas échant.

Cette inscription est définitive. Elle conditionne le passage des examens. Aucune modification ne peut être acceptée après la date communiquée par le secrétariat (sauf cas de force majeure).

L'inscription pédagogique doit être effectuée si possible en juillet pour les nouveaux étudiants et en septembre, selon un calendrier fixé à l'avance, pour les autres étudiants retardataires et redoublants (se référer à l'affichage).

Vous pourrez trouver aide et conseil auprès des personnels de l'Université, en particulier de ceux de votre U.F.R., ainsi qu'auprès du Centre d'Information et d'Orientation de l'Université Paris Ouest et des tuteurs pédagogiques pour votre orientation et votre insertion.

L'organisation pédagogique

Nous avons choisi autant que cela est possible de privilégier un enseignement en groupes de taille limitée. Ainsi, en première année, êtes-vous répartis en trois unités pédagogiques (UP), en deuxième année en deux UP. Chacune d'elle bénéficie d'un enseignement qui lui est propre, sous la forme de cours magistraux

(CM) et de travaux dirigés (TD). Par ailleurs, en première année, vous pouvez bénéficier du tutorat d'accompagnement pédagogique, au cours du premier semestre.

Ainsi, la plupart des matières fondamentales sont dispensées sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés. Le cours magistral est le lieu où sont développés les idées ou les thèmes qui constituent le fondement de la connaissance à acquérir. Les TD ont pour objet de préciser, d'approfondir et d'utiliser les connaissances dispensées pendant les cours magistraux. C'est dans le cadre des TD que s'effectue, si vous l'avez choisi, le contrôle continu.

L'organisation générale du L

Le L s'articule autour de trois années (soit six semestres) :

- Les deux premières années (L1 et L2) ont pour vocation de donner une solide formation de base qui vous permet de poursuivre dans de bonnes conditions et à un niveau élevé des études en économie ou en gestion, tout en vous préservant la plus grande liberté de choix possible (des réorientations dans d'autres disciplines sont prévues, voir ci-dessous). Il s'agit également de vous faire acquérir une culture générale, des techniques d'analyse et des méthodes de travail.
- La troisième année de la mention Sciences Économiques vous offre un début de spécialisation dans l'un des champs disciplinaires de l'économie (voir la rubrique «La troisième année»).

Les réorientations

À l'issue du premier semestre et/ou du deuxième semestre de la première année, les étudiants ont la possibilité de se réorienter dans différents cursus selon la discipline mineure choisie. Trois disciplines mineures sont proposées :

- Sociologie,
- Histoire,
- Droit.

Les réorientations possibles sont récapitulées dans le tableau ci-après :

Élément constitutif	L Sociologie Mineure Économie	L Histoire Mineure Économie	L AES	L Droit
Sociologie	√		√	
Histoire		√	√	
Droit			√	√
Mathématiques				

Il convient de préciser que l'étudiant doit être conscient qu'il devra se remettre à niveau lui-même dans certaines matières qu'il n'aura pas suivies au 1er et/ou au 2ème semestre(s).

Remarque : Pour un étudiant n'ayant pas validé le premier semestre d'économie - gestion et souhaitant poursuivre en deuxième semestre d'un autre cursus mentionné ci-dessus, l'admission sera prononcée sur dossier. Par ailleurs, s'il échoue dans le deuxième semestre du nouveau cursus et qu'il doit donc se présenter à la deuxième session, il devra passer les examens correspondant à la réorientation choisie, que ce soit pour le 1er ou le 2ème semestre.

Parcours de formation

Cinq parcours de formation permettent d'accéder au L d'économie. On note Si le $i^{ème}$semestre, i = 1, 2, 3, 4, 5, 6.

• Parcours 1 : Entrée en S1 dans le domaine Économie et Gestion après obtention du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent et suivi avec succès le S1, S2, S3, S4 conduisant au choix d'un parcours type en S5.

• Parcours 2 : Tout étudiant ayant suivi une année de préparation aux Grandes Écoles, et étant admis à poursuivre en deuxième année du même cursus, est admis en S3.
Tout étudiant ayant suivi deux années de préparation aux Grandes Écoles et étant admis à redoubler («en carré») est admis en S5 sous réserve d'acceptation du dossier par la commission pédagogique.

• Parcours 3 : Tout étudiant titulaire d'un DUT ou d'un BTS peut intégrer le S5 après avis positif de la commission pédagogique.

• Parcours 4 : Tout étudiant titulaire d'un diplôme bac +3 obtenu dans une université étrangère, peut également intégrer le S5 après avis positif de la commission pédagogique.

• Parcours 5 : Possibilité d'intégrer à des niveaux différents de la formation après validation des acquis d'expérience.

Il est à noter que dans les parcours 3, 4, 5, les étudiants admis peuvent être dispensés de certains enseignements. Tout dépend de leur parcours d'origine.

INFORMATION SUR LA PRÉPARATION AUX CONCOURS DU SECTEUR SOCIAL

[1] Le secteur social au sens large représente un budget annuel de 600 milliards d'euros par an et il offre de nombreux emplois qui relèvent de la fonction publique (Etat, hospitalière et territoriale) comme du secteur privé (et notamment la sécurité sociale dont le personnel relève du droit privé et d'une convention collective spécifique).

[2] Six concours principaux alimentent ce secteur. Deux offrent des carrières particulièrement valorisantes: l'Ecole Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale (EN3S) et l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) directeur d'hôpital.

[3] L'hôpital est généralement le premier employeur de la commune où il est situé), le métier est très divers (cf. *http://www.cng.sante.fr/Informations-generales-DH.html#Missions*) et peut conduire à des postes très importants comme la direction générale des centres hospitaliers universitaires les plus importants. Un agent de direction de caisse de sécurité sociale est mieux rémunéré qu'un fonctionnaire et occupe des fonctions de haut niveau (Cf. http://www.en3s.fr/-Les-parcours-professionnels-.html

[4] Les élèves sont rémunérés pendant leur scolarité (1800€ brut pour un élève de l'EHESP, 1900€ brut pour un élève de l'EN3S).

[5] Ces concours sont passés en général par des profils de juristes ou d'anciens des IEP alors qu'un élargissement du recrutement à des profils économistes et gestionnaires est recherché par les organismes et les jurys.

[6] L'IPAG de Nanterre prépare à ces concours des candidats de profil juriste. La préparation souhaite intégrer des candidats d'un profil économiste et gestionnaire. Une réunion d'information sur ces concours et la préparation sera organisée le XXX

INFORMATION SUR LA PRÉPARATION AU CAPES DE SES

L'université Paris Ouest assure la préparation au CAPES de Sciences Économiques et Sociales.

Pour tout renseignement, s'adresser à Caroline COUDRAT, caroline.coudrat@u-paris10.fr

et consulter

http://www.u-paris10.fr/MPESES2010/0/fiche___formation/&RH=FR

LA TROISIÈME ANNÉE (L3)

La licence d'Économie

Quatre parcours sont proposés en dernière année de licence :

- Économie internationale
- Monnaie, banque et finance
- Économétrie et modélisation
- Économie du travail et des politiques sociales

Quel que soit le parcours choisi, l'objectif général est d'apporter aux étudiants une formation généraliste en Sciences Économiques qui leur permette, grâce à un début de spécialisation de poursuivre leurs études en intégrant un Master. Il s'agit également d'acquérir un bon niveau de culture générale associé à une maîtrise des outils méthodologiques de base (mathématiques, statistiques, informatique) nécessaires à la poursuite d'études ou à l'insertion professionnelle.

Économie Internationale (Responsable : Cécile Couharde)

L'accent est mis sur les problèmes internationaux en général. Cette formation traite ainsi des firmes multinationales, des problèmes de la construction européenne, des problèmes touchant le développement économique, etc. À l'issue de cette formation, les étudiants qui le souhaitent peuvent poursuivre leurs études dans le domaine Gestion et Économie, en particulier dans le cadre des mentions «Économie Appliquée», «Monnaie, Banque, Finance, Assurance» et «Économie, Institutions et Organisations».

Monnaie, Banque et Finance (Responsable : Michel Boutillier)

Ce parcours type offre une formation dans les domaines de l'activité des banques, des intermédiaires financiers et de la gestion financière des entreprises. Elle comprend des enseignements théoriques (microéconomie, calcul actuariel, théorie financière) et des enseignements d'économie monétaire et bancaire plus appliqués (marchés financiers, techniques financières internationales). À l'issue de cette formation, les étudiants qui le souhaitent peuvent poursuivre leurs études dans le domaine Gestion et Économie, en particulier dans le cadre des mentions «Économie Appliquée», «Monnaie, Banque, Finance, Assurance» et «Économie, Institutions et Organisations».

Économétrie et Modélisation (Responsable : Valérie Mignon)

Outre une formation généraliste en Sciences Économiques, l'objectif est de fournir aux étudiants les connaissances nécessaires à la réalisation d'études quantitatives en économie. Ceci permettra aux étudiants de poursuivre en master ou, pour ceux qui souhaitent arrêter leurs études, de s'intégrer dans les services d'études économiques et statistiques des entreprises. À l'issue de cette formation, les étudiants qui le souhaitent peuvent poursuivre leurs études dans le domaine Gestion et Économie, en particulier dans le cadre des mentions «Économie Appliquée», «Monnaie, Banque, Finance, Assurance» et «Économie, Institutions et Organisations».

Économie du travail et des politiques sociales (Responsable : Dominique Meurs)

Ce parcours a pour objectif d'apporter aux étudiants une formation généraliste en SciencesÉconomiques et de leur fournir les connaissances nécessaires à la réalisation d'études dans les domaines du travail et des politiques sociales. Cela passe par l'acquisition d'un bon niveau de culture générale associé à une maîtrise des outils méthodologiques de base en économie (microéconomie, macroéconomie, économétrie) nécessaires à la poursuite d'études ou à l'insertion professionnelle. Un accent particulier est porté sur l'économie du travail (fonctionnement du marché du travail, inégalités, politiques de l'emploi), ainsi que sur les politiques sociales (protection sociale, politiques de santé).

La licence d'Économie & Gestion – Langues et civilisations (parcours Économie)

Cette double formation permet d'acquérir les connaissances de base en économie et gestion et offre un approfondissement des connaissances linguistiques et des cultures étrangères selon le choix :

- Langue et civilisation anglaises et américaines
- Langue et civilisation allemandes
- Langue et civilisation espagnoles

La lecture de ce livret de l'étudiant sera utilement complétée par une visite des pages suivantes :

– pour l'anglais
http://anglais.u-paris10.fr/
http://anglais.u-paris10.fr/spip.php?rubrique227

– pour l'allemand
http://www.u-paris10.fr/DE1/0/fiche___defaultstructureksup/

– pour l'espagnol
http://www.u-paris10.fr/DE2/0/fiche___defaultstructureksup/

STAGE EN L3 D'ÉCONOMIE

Dans le cadre de leur formation, au titre de l'U.E. transversale «Culture économique - Préprofessionnalisation» du S5, les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage dont la durée minimale est d'un mois. Le stage doit être validé par le responsable de la formation, avant même la signature de la convention de stage. Ce stage ne se substitue à aucun enseignement. Les étudiants auront à remettre à l'issue du stage une note de synthèse décrivant le contenu du travail effectué durant le stage. Cette note de synthèse doit être remise au responsable de formation même si le stage est effectué durant les vacances d'été et que l'étudiant a validé son année à la première session.

STAGE EN L3 D'ÉCONOMIE & GESTION – LANGUES ET CIVILISATIONS

(PARCOURS ÉCONOMIE)

Dans le cadre de leur formation, au titre de l'U.E. transversale «Droit» du S6, les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage dont la durée minimale est d'un mois. Le stage doit être validé par le responsable de la formation, avant même la signature de la convention de stage. Ce stage ne se substitue à aucun enseignement. Les étudiants auront à remettre à l'issue du stage une note de synthèse décrivant le contenu du travail effectué durant le stage. Cette note de synthèse doit être remise au responsable de formation même si le stage est effectué durant les vacances d'été et que l'étudiant a validé son année à la première session.

LA POURSUITE D'ÉTUDES EN ÉCONOMIE

Titulaires de la licence, les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études au sein d'un Master.

À l'Université Paris Ouest, les étudiants peuvent ainsi poursuivre leurs études dans le domaine Gestion et Économie, en particulier dans le cadre des mentions «Économie Appliquée», «Banque, Finance et Assurance», «Économie de l'Environnement et de l'Énergie», «Économie et sociétés» et «Droit et économie».

Pour les étudiants se destinant au professorat, le master «Enseignement des Sciences économiques et sociales» (responsable : Caroline Coudrat, caroline.coudrat@u-paris10.fr) permet de se préparer au concours de recrutement de professeur de sciences économiques et sociales tout en continuant sa formation universitaire jusqu'à l'obtention du diplôme de «Master».

Les étudiants peuvent aussi prolonger leurs études au sein d'un master d'une autre université, sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'admission spécifiques au master présenté.

LES CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME

Extraits du document «Modalités de contrôle des connaissances et des compétences, 2009-2012»

texte visé par le CEVU et approuvé par le CA de l'université

cf. liste des sigles page 21

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Pour chaque diplôme de licence ou de master, les informations concernant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont adoptées en Conseil d'UFR et transmises au CEVU, avant d'être validées par le CA, ce avant le commencement de l'année universitaire. Ces informations concernant les modalités de contrôle figurent dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme. Des rectifications, pour répondre à des situations particulières, peuvent être proposées par les UFR pour adoption par les instances de l'université au plus tard à la fin de la 4e semaine du 1e semestre de l'année universitaire.

L'exposé des formules de contrôle des connaissances et des compétences décrit, pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme, les modalités générales de son évaluation.

Trois formules peuvent être appliquées :

1. La formule standard de contrôle des connaissances et des compétences :

(CEVU du 15 juin 2009, Délibération du CA du 22 juin 2009)

Elle s'applique à tous les étudiants inscrits dans une formation diplômante de Licence ou de Master à l'université Paris Ouest, à l'exception de ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf situation particulière donnant droit à la formule dérogatoire. Pour chaque élément pédagogique (UE ou EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, la formule d'examen standard peut comporter un ou deux volets, selon l'élément pédagogique concerné: a) le contrôle continu et b) l'épreuve finale. Lorsque les deux volets sont présents, leur pondération respective est fixée par l'équipe de formation.

a) *Le contrôle continu* est composé d'épreuves qui visent à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Parmi ces épreuves, certaines peuvent prendre la forme d'un contrôle organisé sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commun donc à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique. Ce contrôle est usuellement dénommé «partiel» .

b) *L'épreuve finale* est une épreuve récapitulative, portant donc sur l'ensemble du programme, qui se déroule à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale peut prendre deux formes :

• *le devoir final*, organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique. Celui-ci peut prendre différentes formes : devoir, dossier, mémoire, compte-rendu de stages, etc.

• *l'examen de fin de semestre* (épreuve sur table), commun à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

2. La formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance :

Elle s'applique à tous les étudiants qui sont inscrits à l'université Paris Ouest dans le cadre de l'EAD. Pour tous les éléments constitutifs de l'étape de diplôme ou du diplôme, la formule d'examen prend la forme d'un examen terminal. Le calendrier des examens s'appliquant aux étudiants inscrits en EAD auprès du service commun COMETE sera annoncé en début de chaque année universitaire.

3. La formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences :

Elle s'applique aux étudiants qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas bénéficier de l'enseignement à distance et qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels. Pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme auxquels est inscrit l'étudiant, elle prend la forme d'un examen terminal. [...]

La session de rattrapage :

Quel que soit le type de contrôle des connaissances et compétences adopté, les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements de l'année sont convoqués à une deuxième session d'examen, dite session de rattrapage, où ils devront obligatoirement repasser tous les éléments pédagogiques qui n'ont pas été validés (voir modalités de validation ci-dessous).

Pour chaque élément pédagogique, et quel que soit le régime d'inscription de l'étudiant pour l'année universitaire en question, les modalités de contrôle (durée de l'épreuve, oral ou écrit; contenus du programme exposé dans la brochure) en vigueur à la 2e session dite session de rattrapage seront identiques à celles proposées à la 1e session aux étudiants inscrits à la formule dérogatoire.

La prise en compte des absences, des dispenses et des crédits acquis

(CEVU du 16 février 2009; délibération du CA du 2 mars 2009)

Les absences

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de TD organisés dans le cadre d'un EC est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non. L'étudiant se verra attribuer le résultat ABI pour l'EC concerné. Lorsque le nombre de séances obligatoires est de 10 ou moins de 10, au-delà de 25% d'absences (arrondis à l'entier supérieur), l'étudiant sera déclaré défaillant. Un étudiant reconnu absent à une épreuve portant sur un élément constitutif d'une UE ou sur une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non. Dans ce cas, l'étudiant se verra attribuer la note de ABI pour l'EC concerné, ou pour l'UE concernée, si l'épreuve porte sur l'UE.

Les dispenses

Un étudiant à qui on attribue une dispense pour un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats. La neutralisation se fait par affectation à l'élément pédagogique concerné d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen qui se traduit par l'obtention par l'étudiant de l'UE, du semestre ou de l'année comprenant l'élément pédagogique en question.

La validation des acquis

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en licence

La composition des unités d'enseignement

Disposition n° 1 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants peut être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

La détermination du résultat de l'étudiant

Disposition n° 2 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux différents éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n° 3 : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles, compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

Disposition n° 4 : Les premier et deuxième semestres de la licence se compensent. Il en est de même des troisième et quatrième semestres et des cinquième et sixième semestres.

Disposition n° 5 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation, en tenant compte de la pondération qui a été affectée à chaque élément pédagogique.

$$\begin{array}{lll} \text{Passable} & : 10 \leq & \text{Résultat} < 12 \\ \text{Assez Bien} & : 12 \leq & \text{Résultat} < 14 \\ \text{Bien} & : 14 \leq & \text{Résultat} < 16 \\ \text{Très Bien} & : 16 \leq & \text{Résultat} \end{array}$$

Sinon l'étudiant est déclaré non admis.

Disposition n° 6 : Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Aucune mention n'est attribuée pour le résultat d'un semestre. Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis à l'année, il est aussi déclaré admis par compensation au semestre considéré. Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis à l'année, il est aussi déclaré non admis au semestre considéré.

Disposition n° 7 : Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celle-ci. Cependant, aucune mention n'est attribuée. Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais si l'étudiant est déclaré admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré admis par compensation à celle-ci. Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et si l'étudiant est déclaré non admis au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré non admis à celle-ci. Si la compensation «intra UE» ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré défaillant à cette UE. Tout résultat «ABI» à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de Défaillant au semestre en question.

La capitalisation des unités d'enseignement

Disposition n° 8 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré admis ou admis par compensation à celle-ci.

Disposition n° 9 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables, dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC concerné est supérieure ou égale à 10.

La progression dans les parcours de formation

Disposition n° 10 : L'étudiant inscrit à une année n est autorisé à poursuivre à l'année $n+1$ dès lors qu'il est admis à l'année n. L'étudiant inscrit à une année n et non admis à celle-ci est autorisé à poursuivre conditionnellement en année n+1 si et seulement s'il ne lui manque au maximum que la validation d'un seul semestre de l'année immédiatement inférieure (n).

Disposition n° 11 : Pour les licences «droit-français-droit étranger» , économie ou gestion -langues et civilisation étrangères» et Histoire-langue et civilisation étrangères :anglais» , les règles de compensation appliquent le principe général de compensation «intra UE» et de compensation entre les UE d'une même discipline ou «blocs» . De même, au sein d'une même discipline, la compensation joue entre les semestres (en respect des dispositions n° 4 et 6). Ainsi, à titre d'exemple, la moyenne générale du bloc «droit» ne se compense pas avec la moyenne générale du bloc «langues.» , mais les «blocs» droit des premier et second semestres se compensent d'une part, et les «blocs» langue des premier et second semestres se compensent d'autre part.
Les règles de progression dans le parcours de formation sont établies en application de ce principe de«non-compensation» entre les deux blocs. En application de la disposition n 6 , un étudiant ayant obtenu 10 ou plus de moyenne annuelle dans une discipline sera autorisé à s'inscrire à n+1 dans cette discipline et à progresser de manière décalée le cas échéant.
La présente disposition s'appliquera à toute licence de type «bidisciplinaire» qui pourra être créée au cours du contrat 2009-2012.

Disposition n° 12 : Les règles en vigueur pour la licence à l'université Paris Ouest en 2009-2012 prévoient la possibilité d'attribuer à un EC «disciplinaire» ou à une UE «disciplinaire» une pondération qui peut être majorée par rapport à son poids en crédits ECTS. La définition d'une UE «disciplinaire» est celle exposée dans les dispositions arrêtées par le CA du 26 novembre 2007 pour l'offre LMD 2009-2012. La pondération adoptée sera approuvée par l'UFR responsable du diplôme avant transmission au CEVU pour avis et au CA pour validation.

Disposition n° 13 : En 1$^{\text{ère}}$année, l'étudiant qui s'est inscrit dans une mention ou dans une spécialité dont la progression est organisée dans le cadre d'un socle (1e semestre) et portail (2e semestre) peut se réorienter de droit vers une autre mention ou spécialité ayant fait partie du socle (1e semestre) ou portail (2e semestre) qu'il a suivis. La réorientation s'effectuera conformément aux procédures administratives en vigueur. Pour la progression de l'étudiant dans la mention ou spécialité choisie dans le cadre de la réorientation, les règles de validation en vigueur sont les règles générales qui conditionnent le passage à l'année n+1, en l'occurrence à la 2$^{\text{ème}}$année.

Disposition n° 14 : Les EC de langue qui font partie des UE transversales sont organisés par niveau de compétence linguistique : ces niveaux sont au nombre de trois. L'étudiant progressera à l'EC de langue du niveau supérieur s'il obtient une note supérieure ou égale à 10 à l'EC de niveau immédiatement

inférieur. L'inscription par niveau à l'EC de langue se fait annuellement. Un étudiant qui a validé le niveau 3 d'une langue vivante dès sa L1 ou dès sa L2 peut choisir pour l'année n+1 d'étudier une autre langue, dans le cadre d'une UE transversale. Pour les filières du domaine ALL, un étudiant qui a validé le niveau 3 dès son L1 ou son L2 peut s'inscrire dans un EC qui relève de l'offre LLCE de la langue en question, si l'EC qui correspond à son année d'inscription et représente la même valeur en ECTS. à la condition que cette possibilité ait été acceptée par l'équipe de formation de la mention et prévue dans la modélisation du diplôme.

Disposition n° 15 : Un étudiant peut s'inscrire dans un EC qui relève de l'offre d'enseignements «libres» qui a été validée par les instances de l'université. Dans ce cas, les enseignements «libres» donnent droit, s'ils sont validés à des crédits supplémentaires au-delà des 30 crédits par semestre de la structuration générale du diplôme ou étape de diplôme. La validation d'un enseignement «libre» donne lieu à des points de bonification qui entrent dans le calcul des moyennes semestrielles et à être enregistrées sur l'annexe descriptive au diplôme. Le jury du diplôme ou de l'étape de diplôme accordera des points de jury au titre d'un EC libre à condition que l'étudiant a déjà été admis à l'année sur la base de la moyenne établie pour les 60 ECTS de l'année. Le jury décidera du nombre de points de bonification pouvant être accordés au titre de l'enseignement libre validé par l'étudiant. Les règles d'attribution des points de jury pour les enseignements libres seront approuvées par le conseil de l'UFR responsable de la filière.

Règles pour la transition entre LMD1 et LMD2

Disposition n° 28 : Tous les étudiants admis en 2008-2009 à la première année de la licence, à la deuxième année de licence, ou à la licence, sont autorisés à s'inscrire dans la même filière, respectivement :

- aux semestres 3 et 4 de la licence correspondante dans l'offre LMD2
- aux semestres 5 et 6 de la licence correspondante dans l'offre LMD2
- aux semestres 1 et 2 de Master si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif.

Disposition n° 29 : Tous les étudiants ajournés en 2008-2009 dans un diplôme de L ou de M de l'université Paris Ouest sont autorisés à s'inscrire en 2009-2010 dans la filière qui lui correspond dans la nouvelle offre LMD2 et dans la même année ou étape de ce diplôme. Une convention pédagogique sera établie par l'UFR, sous le contrôle des responsables de l'équipe de formation concernée, précisant les éléments pédagogiques validés antérieurement et les rattrapages à effectuer en LMD2, conformément aux règles de capitalisation des UE et des EC qui sont en vigueur. Ce document est établi en deux exemplaires, le premier est destiné à l'étudiant, le second est conservé par à l'UFR. S'agissant de la conversion des acquis antérieurs, lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé et capitalisé est supérieure ou égale à 10, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs. Lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé est inférieure à 10, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 (dispense).

Disposition n° 30 : En licence, aucun rattrapage supplémentaire ne peut être demandé en 2009-2010 à un étudiant au titre des enseignements nouveaux introduits dans le cadre du LMD2, s'il a été inscrit en 2008-2009 en année n et admis en $n+1$ en 2009-2010, mais avec des rattrapages à effectuer dans un semestre du niveau n. Le rattrapage imposé portera sur des UE ou sur les EC qui, dans la nouvelle maquette, correspondent à aux UE ou aux EC qui n'ont pas été validées en 2008-2009 ou antérieurement.

Disposition n° 31 : Dans l'éventualité où un élément pédagogique faisant partie d'une étape n d'un diplôme dans le schéma LMD1 a été validé par un étudiant, et que ce même élément pédagogique figure à l'étape $n+1$ dans le schéma LMD2, les crédits attachés à cet élément sont considérés comme définitivement acquis par l'étudiant. Il sera dispensé d'enseignement et d'examen pour cet élément pédagogique. Celui-ci sera neutralisé par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 dans la détermination des résultats que l'étudiant obtiendra à l'étape n+1 dans le nouveau schéma LMD2.

LA CHARTE DES EXAMENS

(CEVU du 28 juin 2010 et CA du 5 juillet 2010)

cf. liste des sigles page 21

La présente Charte définit les dispositions communes à l'ensemble des composantes et services de l'Université concernant le déroulement des examens.

Elle s'applique à toute épreuve organisée par l'université dans le cadre des modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Elle s'applique donc aux épreuves organisées dans le cadre du régime normal contrôle continu , aux épreuves organisées pour les étudiants relevant de l'enseignement à distance, aux épreuves de contrôle terminal, ainsi qu'aux épreuves de la session de rattrapage.

1. CALENDRIER ET CONVOCATION

Le calendrier des examens de fin de semestre, hors contrôle continu, est porté à la connaissance des étudiants par voie d'affichage sécurisé au moins 15 jours avant le début des épreuves. Dans la mesure du possible, il est également mis en ligne sur le site Internet de l'Université et sur celui de la composante ou du service. Il précise le lieu, la date, l'heure de début et la durée de chaque épreuve.

L'affichage vaut convocation des étudiants. Il appartient donc à chaque étudiant de veiller à s'informer du calendrier des examens, étant rappelé que l'absence à une épreuve empêche la validation de l'Unité d'Enseignement correspondante.

2. DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Pour chaque épreuve, un procès-verbal est établi. Il mentionne tout incident survenu dans le cadre de l'épreuve. Il est joint aux copies et à la liste d'émargement.

2.1 ACCÈS AUX SALLES D'EXAMEN

2.1.1 CONDITIONS D'ENTRÉE

Les étudiants doivent être présents devant la salle d'examen 15 minutes avant le début des épreuves écrites. Ce temps est nécessaire à la bonne organisation des formalités de contrôle d'identité et d'émargement et au bon déroulement de l'épreuve.

2.1.1.1 Contrôle d'identité

Les étudiants justifient de leur identité par la présentation de leur carte d'étudiant. En cas d'oubli, ils peuvent présenter leur carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire.

Les étudiants ne pouvant présenter aucun de ces documents ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve. Les titres de transports, carte de bibliothèque et autres documents, même avec photo, ne sont pas admis comme justificatifs d'identité.

Selon les moyens techniques utilisés, et notamment en cas de lecture optique des cartes d'étudiant, le contrôle d'identité peut être organisé à l'entrée de la salle d'examen. Dans ce cas, il conditionne l'autorisation à entrer dans la salle.

Le contrôle d'identité peut également être assuré à l'intérieur de la salle, le cas échéant après le début de l'épreuve.

2.1.1.2 Tenue vestimentaire

Les tenues vestimentaires des étudiants doivent permettre de voir l'intégralité de leur visage. **Les étudiants qui se présenteraient avec des tenues ne permettant pas de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'écouteurs ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve.**

2.1.1.3 Installation

Les étudiants prennent place dans la salle d'examen, le cas échéant à la place qui leur a été assignée. Les étudiants s'installent de manière à ne pas être au coude à coude et à permettre la circulation du personnel chargé de la surveillance.

Les surveillants ont toute autorité pour déterminer la place des étudiants, ils peuvent faire changer un étudiant de place s'ils le jugent utile.

Avant le début de l'épreuve, les sacs et effets personnels des étudiants sont déposés hors de leur portée, à l'endroit indiqué par les surveillants. Les étudiants ne conservent que le strict nécessaire pour composer.

Les étudiants remplissent immédiatement l'en-tête de leur copie afin de ne pas avoir à le faire à la fin de l'épreuve.

2.1.1.4 Émargement

Une fois leur identité contrôlée, les étudiants émargent au regard de leur nom.

Un étudiant ne figurant pas sur la liste d'émargement peut, sous réserve de vérification ultérieure, être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle. L'étudiant est alors ajouté à la liste d'émargement et mention en est portée au procès-verbal de l'épreuve. S'il s'avère par la suite que l'étudiant a composé à tort, sa copie ne sera pas prise en compte.

2.1.1.5 Retard

L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après la distribution des sujets.

Toutefois, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'1 heure, l'étudiant retardataire peut être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle.

Aucun temps supplémentaire de composition n'est accordé au candidat arrivé en retard. La mention du retard et des circonstances de celui-ci est portée au procès-verbal de l'épreuve. Des justificatifs pourront être exigés.

2.1.2 CONDITIONS DE SORTIE

Les règles relatives aux conditions de sortie s'appliquent quelle que soit la durée de l'épreuve, et même si l'étudiant souhaite abandonner et rendre copie blanche.

2.1.2.1 Sortie temporaire

Une fois les sujets distribués, aucune sortie temporaire n'est autorisée avant la fin de la 2ème heure.

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 2 heures, aucune sortie temporaire n'est autorisée. Toutefois, en cas d'urgence médicale, l'étudiant est autorisé à sortir avant la fin de la 2ème heure. Il est alors accompagné d'un surveillant.

Au-delà de la 2ème heure, les étudiants ne peuvent être autorisés à quitter temporairement la salle que :

– 1 par 1 ;

– sans documents ni moyens de communication ;

– contre la remise de leur carte d'étudiant aux surveillants, carte qu'ils récupèrent à leur retour. Toute absence anormalement prolongée sera consignée au procès-verbal de l'épreuve.

2.1.2.2 Sortie définitive

Une fois les sujets distribués, aucune sortie définitive n'est autorisée avant la fin de la 1ère heure.

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 1 heure, aucune sortie n'est autorisée.

Les étudiants ne peuvent quitter définitivement la salle qu'après la remise d'une copie à leur nom, même blanche. L'étudiant qui quitterait la salle d'examen sans remettre de copie serait considéré comme défaillant.

2.2 CONSIGNES À RESPECTER PENDANT TOUTE LA DURÉE DE L'ÉPREUVE

A l'exception des documents expressément autorisés par le sujet, aucun matériel (note, livre, document, support électronique) ne sera détenu par l'étudiant pendant les épreuves.

Les sacs, documents, objets ou autres matériels sont déposés hors de portée avant le début de l'épreuve.

Lorsque des documents ou matériels sont autorisés par le sujet, ils sont à usage strictement individuels, et ne peuvent être échangés entre étudiants. Ils sont vierges de toute annotation, surlignage, post-it ou mémoire. Cela vaut en particulier pour les codes juridiques et les calculatrices programmables, qui doivent être vierges de toute annotation ou programmation particulière.

L'usage de téléphones portables ou de tout autre moyen de communication, même à l'usage d'horloge, est strictement interdit.
Il appartient aux étudiants de se munir d'une montre, l'Université ne garantissant pas la présence d'horloges dans les salles d'examen.

Même éteints, les téléphones portables sont déposés hors de portée avec les effets personnels des étudiants. A défaut, ils seront saisis par les surveillants.
Les étudiants composent seuls et personnellement.
Il est interdit aux étudiants de parler ou d'échanger quelque information que ce soit entre eux pendant l'épreuve. Toute question sera adressée aux surveillants.
Les étudiants utilisent exclusivement les copies et brouillons mis à leur disposition par l'Université.
En dehors de l'en-tête anonymable, la copie ne doit porter aucun signe distinctif susceptible d'identifier l'étudiant. A défaut, le jury pourra considérer qu'il y a rupture d'anonymat et annuler la copie.

2.3 FIN DE L'ÉPREUVE ET REMISE DES COPIES

Au signal de fin d'épreuve donné par l'enseignant responsable de salle, tous les étudiants cessent immédiatement de composer. Tout refus de cesser d'écrire sera porté au procès-verbal de l'épreuve.

Chaque étudiant remet une copie, même blanche, et anonymée.

L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaires oubliés.

2.4 CAS DES ÉTUDIANTS HANDICAPÉS

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres étudiants, les candidats aux examens de l'enseignement supérieur présentant un handicap temporaire ou permanent peuvent bénéficier des aménagements rendus nécessaires par leur situation.

Il appartient aux étudiants souhaitant bénéficier d'un aménagement de saisir le service de médecine préventive (SUMPPS) et le service handicap.

En cas d'handicap permanent, cette démarche doit être effectuée avant le 15 novembre de chaque année universitaire faisant l'objet d'une inscription et être renouvelée chaque année. En cas d'handicap temporaire, l'étudiant se manifeste dans les meilleurs délais.

2.5 LAÏCITÉ

Les étudiants ne sauraient invoquer des motifs religieux, philosophiques ou politiques pour refuser de se soumettre à certaines épreuves, contester le choix des sujets, demander de changer la date d'une épreuve, ni pour prétendre choisir un examinateur plutôt qu'un autre.

3. FRAUDE

Toute infraction aux règles énoncées ci-dessus sera considérée comme une tentative de fraude et pourra donner lieu à la saisine de la section disciplinaire.

En cas de flagrant délit :

– Les surveillants prennent toute mesure nécessaire pour faire cesser la fraude. Ils ont toute autorité pour saisir les documents ou matériels permettant d'établir la réalité des faits. Ils portent mention de l'incident au procès-verbal de l'épreuve et rédigent un rapport précis et détaillé qui est joint à celui-ci.
– L'étudiant continue de composer. Toutefois, en cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement de l'épreuve, l'expulsion de la salle d'examen peut être prononcée. Les sanctions encourues vont de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

4. COMMUNICATION DES RÉSULTATS ET CONSULTATION DES COPIES

Les résultats sont communiqués par voie d'affichage et par Internet. Les résultats des examens de janvier sont communiqués à titre informatif, sous réserve des délibérations des jurys.

Il appartient aux étudiants qui souhaitent consulter leurs copies de s'informer auprès du service de scolarité compétent des modalités de consultation.

Présentation des maquettes de la licence

Formation «**Économie**» (les quatre parcours) : pages **24 à 28**

Formation «**Économie & Gestion – Langues et civilisations**» (parcours Économie) : pages **29 à 31**

Liste des sigles utilisés dans les textes officiels

ABI	: absence injustifiée
CA	: conseil d'administration
CEVU	: conseil des études et de la vie universitaire
CM	: cours magistral
D	: doctorat
DAEU	: diplôme d'accès aux études universitaires
DUT	: diplôme universitaire de technologie
EAD	: enseignement à distance
EC	: élément constitutif
ECTS	: european credits transfer system
L	: licence
M	: master
TD	: travaux dirigés
UE	: unité d'enseignement

et dans les maquettes ci-après

Si	: semestre n^{o} i
Vol. hor.	: volume horaire
Vol. hebdo.	: volume horaire hebdomadaire

Licence d'Économie – Parcours n° 1 : Économie internationale

Premier semestre **L3 S5**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique : analyse des fluctuations	36 h	18 h	60 h	6
ÉCONOMIE INTERNATIONALE	36 h	18 h	60 h	6
UE disciplinaire : Mathématiques et Statistiques				
Statistiques	36 h	18 h	60 h	6
Mathématiques	36 h	18 h	60 h	6
UE transversale : Anglais				
Anglais 5		18 h	30 h	3
UE transversale : Culture éco. / Préprofessionn. + Stage facultatif				
Cours au choix (voir liste page 28)	24 h		30 h	3
Total premier semestre	*168 h*	*90 h*	*300 h*	*30*

Second semestre **L3 S6**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique : analyse de la croissance	36 h	18 h	60 h	6
ÉCONOMIE INDUSTRIELLE	24 h	18 h	60 h	6
UE disciplinaire : Stratégie internationale				
Stratégie internationale des entreprises	36 h		60 h	6
UE disciplinaire : Économétrie				
Économétrie	36 h	20 h	60 h	6
UE transversale : compléments économiques				
Théories du développement	36 h		30 h	3
UE transversale : Anglais				
Anglais 6		18 h	30 h	3
Total second semestre	*168 h*	*74 h*	*300 h*	*30*

En LETTRES CAPITALES : cours communs à l'ensemble des parcours de la licence d'Économie.

Licence d'Économie – Parcours n° 2 : Monnaie, banque et finance

Premier semestre **L3 S5**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique : analyse des fluctuations	36 h	18 h	60 h	6
ÉCONOMIE INTERNATIONALE	36 h	18 h	30 h	3
UE disciplinaire : Mathématiques et Statistiques				
Statistiques	36 h	18 h	45 h	4,5
Mathématiques	36 h	18 h	45 h	4,5
UE disciplinaire : Comptabilité et monnaie				
Comptabilité analytique et contrôle de gestion	36 h	18 h	60 h	6
UE transversale : Anglais Anglais 5		18 h	30 h	3
UE transversale : Culture éco. / Préprofessionn. + Stage facultatif				
Cours au choix (voir liste page 28)	24 h		30 h	3
Total premier semestre	*204 h*	*108 h*	*300 h*	*30*

Second semestre **L3 S6**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique : analyse de la croissance	36 h	18 h	60 h	6
ÉCONOMIE INDUSTRIELLE	24 h	18 h	60 h	6
UE disciplinaire : Finance				
Marchés financiers	36 h		60 h	6
UE transversale : Droit				
Droit des affaires	24 h		30 h	3
UE disciplinaire :				
soit (parcours financier) Analyse financière **et**	20 h	10 h	30 h	3
Choix des investissements	20 h	10 h	30 h	3
soit (parcours économètre) Économétrie	36 h	18 h	60 h	6
UE transversale : Anglais				
Anglais 6		18 h	30 h	3
Total second semestre	*156/160 h*	*72/74 h*	*300 h*	*30*

En LETTRES CAPITALES : cours communs à l'ensemble des parcours de la licence d'Économie.

Licence d'Économie – Parcours n° 3 : Économétrie et modélisation

Premier semestre **L3 S5**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique : analyse des fluctuations	36 h	18 h	60 h	6
ÉCONOMIE INTERNATIONALE	36 h	18 h	60 h	6
UE disciplinaire : Mathématiques et Statistiques				
Statistiques	36 h	18 h	60 h	6
Mathématiques	36 h	18 h	60 h	6
UE transversale : Anglais				
Anglais 5		18 h	30 h	3
UE transversale : Culture éco. / Préprofessionn. + Stage facultatif				
Cours au choix (voir liste page 28)	24 h		30 h	3
Total premier semestre	*168 h*	*90 h*	*300 h*	*30*

Second semestre **L3 S6**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique : analyse de la croissance	36 h	18 h	60 h	6
ÉCONOMIE INDUSTRIELLE	24 h	18 h	60 h	6
UE disciplinaire : Économétrie				
Économétrie	36 h	18 h	60 h	6
Économétrie appliquée : logiciels économétriques		18 h	30 h	3
UE disciplinaire : Optimisation et microéconomie				
Microéconomie et optimisation appliquées	36 h	18 h	30 h	3
UE transversale : Compléments économiques				
Un cours au choix : Théories du développement **ou** Marchés financiers **ou** Macroéconomie de l'emploi et du chômage	24/36 h		30 h	3
UE transversale : Anglais				
Anglais 6		18 h	30 h	3
Total second semestre	*156/168 h*	*108 h*	*300 h*	*30*

En LETTRES CAPITALES : cours communs à l'ensemble des parcours de la licence d'Économie.

Licence d'Économie – Parcours n° 4 : Économie du travail et des politiques sociales

Premier semestre **L3 S5**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Économie du travail	36 h		60 h	6
ÉCONOMIE INTERNATIONALE	36 h	18 h	60 h	6
UE disciplinaire : Politiques contemporaines				
Politiques économiques depuis 1945	24 h		30 h	3
UE disciplinaire : Politiques sociales et emploi				
Protection sociale	24 h		30 h	3
Gouvernance d'entreprise et emploi	24 h		30 h	3
UE transversale : Droit				
Droit du travail	24 h		24 h	3
UE transversale : Anglais				
Anglais 5		18 h	30 h	3
UE transversale : Culture éco. / Préprofessionn. + Stage facultatif				
Cours au choix (voir liste page 28)	24 h		30 h	3
Total premier semestre	*192 h*	*36 h*	*300 h*	*30*

Second semestre **L3 S6**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Macroéconomie de l'emploi et du chômage	24 h		45 h	4,5
ÉCONOMIE INDUSTRIELLE	24 h	18 h	45 h	4,5
UE disciplinaire : Économétrie				
Économétrie	36 h	18 h	60 h	6
UE disciplinaire : Travail et inégalités				
Philosophie économique du travail	24 h		30 h	3
Inégalités et redistribution	24 h		30 h	3
UE disciplinaire : Santé				
Économie de la santé	24 h		30 h	3
UE transversale : Sociologie				
Sociologie du travail	24 h		30 h	3
UE transversale : Pratique de l'anglais économique				
Anglais 6 : lecture de textes économiques		18 h	30 h	3
Total second semestre	*180 h*	*54 h*	*300 h*	*30*

En LETTRES CAPITALES : cours communs à l'ensemble des parcours de la licence d'Économie.

Liste des cours au choix proposés en L3

Sur le premier semestre L3 (2 heures hebdomadaires, soit 24 h semestrielles en S5) :

- Pré-professionnalisation au professorat
- Développement durable et politique territoriale
- Analyse monétaire approfondie
- Économie du travail
- Stratégie des entreprises et organisation industrielle
- Analyse de la conjoncture

Licence d'Économie & Gestion– Langue et civilisation anglaises et américaines
Parcours : Économie

Premier semestre **L3 S5**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique : analyse des fluctuations	36 h	18 h	40 h	4
Économie internationale	36 h	18 h	40 h	3
UE disciplinaire : Mathématiques et Statistiques				
Mathématiques	36 h	18 h	40 h	4
Statistiques	36 h	18 h	40 h	4
UE disciplinaire : Communication écrite et orale		↓ vol.	hebdo ↓	
Communication et expression écrite 1		2 h	3 h	3
Communication et expression orale 1		1,5 h	2 h	2
UE disciplinaire : Environnement économique				
Gestion des ressources environnementales	2 h		3 h	3
Environnement économique et social du Royaume-Uni 1	1,5 h		2,5 h	2
Environnement économique et social des États-Unis 1	1,5 h		2,5 h	2
UE transversale : Langues et civilisations				
Renforcement de la langue et civilisation G.B./U.S. **ou** Langue vivante II		1,5/2 h	3 h	3
Total premier semestre				*30*

Second semestre **L3 S6**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique: analyse de la croissance	24 h	18 h	40 h	4
Économie industrielle	24 h	18 h	40 h	4
UE disciplinaire : Finance				
Marchés financiers	18 h	18 h	40 h	4
UE transversale : Droit + Stage facultatif				
Droit des affaires	24 h		30 h	3
UE disciplinaire : Communication écrite et orale		↓ vol.	hebdo ↓	
Communication et expression écrite 2		2 h	3 h	3
Communication et expression orale 2		1,5 h	2, h	2
UE disciplinaire : Environnement économique				
Environnement éco. et soc. des pays du Commonwealth	2 h		3 h	3
Environnement économique et social du Royaume-Uni 2	1,5 h		2,5 h	2
Environnement économique et social des États-Unis 2	1,5 h		2,5 h	2
UE transversale : Langues et civilisations				
Renforcement en langue et civilisation G.B./U.S. **ou** Langue vivante II		1,5/2 h	3 h	3
Total second semestre				*30*

Licence d'Économie & Gestion – Langue et civilisation allemandes
Parcours : Économie

Premier semestre **L3 S5**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique : analyse des fluctuations	36 h	18 h	40 h	4
Économie internationale	36 h	18 h	30 h	3
UE disciplinaire : Mathématiques et Statistiques				
Mathématiques	36 h	18 h	40 h	4
Statistiques	36 h	18 h	40 h	4
UE disciplinaire : Communication écrite et orale				
Traduction/interprétariat 1 1		24 h	24 h	3
UE disciplinaire : Environn. éco. et stratégies				
Management interculturel franco-allemand	12 h	12 h	24 h	3
Comptabilité allemande	12 h	12 h	24 h	3
Réalités économiques 1	12 h	12 h	24 h	3
UE transversale : Langues et civilisations				
Renforcement de la langue et civilisation allemandes **ou** Langue vivante II		18 h	18 h	3
Total premier semestre	*180 h*	*150 h*	*264 h*	*30*

Second semestre **L3 S6**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique: analyse de la croissance	36 h	18 h	40 h	4
Économie industrielle	24 h	18 h	40 h	4
UE disciplinaire : Finance				
Marchés financiers	36 h		40 h	4
UE transversale : Droit + Stage facultatif				
Droit des affaires	24 h		30 h	3
UE disciplinaire : Communication écrite et orale				
Traduction/interprétariat 2		24 h	24 h	3
UE disciplinaire : Environn. éco. et stratégies				
Management interculturel franco-allemand	12 h	12 h	24 h	3
Système fiscal allemeand	12 h	12 h		3
Réalités économiques 2	12 h	12 h	24 h	3
UE transversale : Langues et civilisations				
Renforcement de la langue et civilisation allemandes **ou** Langue vivante II		18 h	18 h	3
Total premier semestre	*156 h*	*114 h*	*240 h*	*30*

Licence d'Économie & Gestion – Langue et civilisation espagnoles
Parcours : Économie

Premier semestre **L3 S5**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique : analyse des fluctuations	36 h	18 h	40 h	4
Économie internationale	36 h	18 h	40 h	3
UE disciplinaire : Mathématiques et Statistiques				
Mathématiques	36 h	18 h	40 h	4
Statistiques	36 h	18 h	40 h	4
UE disciplinaire : Langue écrite et orale				
Thème économique 3		12 h	26 h	2
Version économique 3		12 h	26 h	2
Communiquer en milieu professionnel 1		18 h	40 h	2
UE disciplinaire : Environn. éco. et stratégies				
Environ. éco. et social de l'Espagne contemporaine	12 h	12 h	52 h	3
Comptabilité espagnole	12 h	24 h	52 h	3
UE transversale : Langues et civilisations				
Renforcement en langue et civilisation espagnoles **ou** Langue vivante II		18 h	40 h	3
Total premier semestre	*168 h*	*168 h*	*396 h*	*30*

Second semestre **L3 S6**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique: analyse de la croissance	26 h	18 h	40 h	4
Économie industrielle	26 h	18 h	40 h	4
UE disciplinaire : Finance				
Marchés financiers	36 h		40 h	4
UE transversale : Droit + Stage facultatif				
Droit des affaires	24 h		30 h	3
UE disciplinaire : Langue écrite et orale				
Thème économique 4		12 h	26 h	2
Version économique 4		12 h	26 h	2
Communiquer en milieu professionnel 2		18 h	40 h	2
UE disciplinaire : Environn. éco. et stratégies				
Environ. éco. et soc. de l'Amérique hispanophone cont.	12 h	12 h	52 h	3
Fiscalité espagnole	12 h	26 h	52 h	3
UE transversale : Langues et civilisations				
Renforcement en langue et civilisation espagnoles **ou** Langue vivante II		18 h	40 h	3
Total premier semestre	*136 h*	*134 h*	*386 h*	*30*

université Paris Ouest Nanterre La Défense

PLANS DES COURS

L3

ÉCONOMIE

Année universitaire 2011–2012

Les codes situés au niveau des titres de cours sont ceux du système Apogée

Apogée = Application pour la gestion des étudiants et des enseignements

DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE : ANALYSE DES FLUCTUATIONS

ELEDY501 ◁ **S5**

Jean-Pierre ALLEGRET

Objectifs : *Ce cours introduit les principales théories macroéconomiques contemporaines expliquant les fluctuations des variables macroéconomiques. Le point de départ est la chute du consensus keynésien à partir de la fin des années 60. Les principales théories macroéconomiques s'intéressent aux fluctuations dites exogènes, c'est-à-dire engendrées par des chocs extérieurs au modèle économique sous-jacents. Il s'agit de la nouvelle économie classique, de la théorie des cycles réels, de la théorie du déséquilibre et de la nouvelle économie keynésienne. Ces approches sont étudiées de manière successive. D'autres approches étudient les fluctuations endogènes, c'est-à-dire celles qui sont engendrées par le modèle lui-même. Elles sont analysées dans un dernier chapitre. Ces différentes théories sont systématiquement reliées au contexte économique prévalant à l'époque où elles ont émergé.*

Introduction

I. Définition et explications des fluctuations économiques
II. Le renouvellement de l'analyse macroéconomique depuis la fin des années 60: la remise en cause du consensus keynésien

Chapitre 1. La Nouvelle Economie Classique (NEC)

I. Les débats relatifs à la courbe de Phillips: l'introduction des anticipations dans l'analyse macroéconomique
II. Les fondements de la Nouvelle Economie Classique
III. Les cycles monétaires à l'équilibre: le modèle de Lucas (1972)
IV. L'arbitrage inflation - chômage et le principe d'invariance
V. Conclusion

Chapitre 2. La Théorie des Cycles Réels (TCR)

I. Les faits stylisés à expliquer pour comprendre les cycles
II. Les fondements de la Théorie des Cycles Réels
III. Les enrichissements du modèle de base de la Théorie des Cycles Réels
IV. L'introduction de la monnaie: le modèle de King et Plosser (1984)
V. Les principales limites de la Théorie des Cycles Réels

Chapitre 3. La théorie du déséquilibre

I. Définitions des principaux concepts
II. Typologie des déséquilibres
III. Un modèle de déséquilibre
IV. Théorie du déséquilibre et politique économique

Chapitre 4. La Nouvelle Economie Keynésienne (NEK)

I. Principales caractéristiques de la Nouvelle Economie Keynésienne
II. La rigidité des prix
III. La rigidité des salaires
IV. L'hystérésis du taux de chômage
V. Introduction à l'amplification financière des cycles
VI. Défauts de coordination et équilibres multiples
VII. Conclusion : apports et limites de la Nouvelle Economie Keynésienne

Chapitre 5. Explications endogènes des fluctuations

I. Principaux concepts
II. Les insuffisances des modèles linéaires: l'oscillateur de Samuelson
III. L'accélérateur non linéaire de Goodwin (1951)

Éléments bibliographiques :

Ouvrages de base

Abraham-Frois G. (2002), *Dynamique économique*, 9ème édition, Dalloz, Paris.
Mignon V. (2010), *La macroéconomie après Keynes*, Repères, La Découverte, Paris.

Autres références
Abraham-Frois G. et Larbre F. (1998), *La macroéconomie après Lucas, Textes choisis*, Economica, Paris.
Artus P. (1993), *Théorie de la croissance et des fluctuations*, Collection Economies, Presses Universitaires de France, Paris.
Hairault J.O. (sous la dir.) (2000), *Analyse macroéconomique*, vol.2, Collection Repères, La Découverte, Paris.
Kempf H. (2006), *Macroéconomie*, 2ème édition, HyperCours Eco-Gestion, Dalloz, Paris.
Larbre F. (1993), *Croissance et fluctuations, Exercices corrigés*, Economica, Paris.
Romer D. (1997), *Macroéconomie approfondie*, Ediscience, Paris.

ANALYSE MONÉTAIRE APPROFONDIE — ELEAM502 — ◁ S5

Agnès LABYE

Objectifs : *Il s'agit d'un cours à option plus spécifiquement destiné aux étudiants ayant choisi le parcours Monnaie finance. C'est leur premier cours de spécialité qui est supposé poursuivre celui de macroéconomie 2 suivi en principe par tous les étudiants. Cet enseignement doit leur donner tous les fondamentaux leur permettant de suivre des enseignements de spécialité en particulier le cours de Marchés financiers.*

I – Les grandes fonctions d'une banque

1.1. Gérer les moyens de paiement
1.2. Assurer la sécurité des transactions financières
1.3. Faire du crédit
1.4. Drainer l'épargne
1.5. Intermédiaire sur les marchés financiers
1.6. Le conseil

II – L'intermédiation financière

2.1 L'approche macroéconomique
2.2 L'approche microéconomique

III – Le contrôle du secteur bancaire

3.1. La spécificité des banques
3.2. La régulation de la banque
3.3. Le contrôle interne

Éléments bibliographiques :

Banque Centrale Européenne, *Bulletins trimestriels*
Goux, J.F. (2008), *Macroéconomie monétaire et financière*, Economica.
Mishkin F. (2007), *Monnaie, banque et marchés financiers*, 8ème édition, Pearson Education.
Scialom L. (2004), *Économie bancaire*, collection Repères, La Découverte.
BCE et BDF, *Bulletins trimestriels.*

S5 ▷

STRATÉGIE DES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS INDUSTRIELLES

ELESO502

Olivier MUSY

Objectifs : *Comprendre et maîtriser des outils théoriques pour analyser les stratégies des firmes. Savoir les appliquer à des cas concrets. Connaître les différents outils à la disposition des firmes pour acquérir une position dominante sur un marché. L'approche retenue est celle de l'économie industrielle. Il s'agit donc d'un cours qui utilise plus les concepts économiques que les concepts issus de la gestion. L'objectif reste de comprendre les enjeux et les motivations relatifs au comportement des firmes.*

Chapitre 1 : Introduction
Chapitre 2 : Les stratégies de prix
Chapitre 3 : La différentiation des produits
Chapitre 4 : La publicité
Chapitre 5 : La discrimination par les prix
Chapitre 6 : La recherche et Développement (R&D)
Chapitre 7 : La monopolisation du marché
Chapitre 8 : Les accords entre firmes

Éléments bibliographiques :

Ouvrages de base
Médan et T. Warin, *Économie industrielle*, Dunod.
D. Carlton et J. Perloff, *Économie industrielle*, De Boeck Université.
J.M. Chevalier, *L'économie industrielle des stratégies d'entreprise*, Montchrestien.
S. Oz, *Industrial Organization: Theory and applications*, MIT Press.
K. Huynh et D. Besancenot, *Économie industrielle*, Bréal.

Ouvrages au format poche
Gabszewicz J., *La différenciation des produits*, collection Repères, La découverte.
E. Combe, *La politique de la concurrence*, collection Repères, La découverte.
J. Gabszewicz, *La concurrence imparfaite* , collection Repères, La découverte.

Dans la série des rapport pour le Conseil d'Analyse Économique (CAE)
D. Encaoua et R. Guesnerie, «Politiques de la concurrence», *Conseil d'Analyse Économique.*
E. Cohen et J.H. Lorenzi, «Politiques industrielles pour l'Europe», *Conseil d'Analyse Économique.*

Un ouvrage plus proche de la gestion :
M. Porter, *L'avantage concurrentiel*, Interédition.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES DEPUIS 1945 ELEPO507 ◁ S5

Valérie OHEIX

Objectifs : *L'objectif de ce cours est d'expliquer l'évolution de la politique économique menée en France depuis 1945. Dans un premier temps, on présente les choix faits dans l'immédiat après-guerre et leur influence sur les caractéristiques de la croissance en France pendant les Trente glorieuses. Dans un second temps on analyse l'évolution de la politique économique française face aux crises des années 1970. Enfin, est abordé le passage à la logique de la désinflation compétitive.*

Première partie : La reconstruction pour la croissance (1944-1957) : la IVe République

Chapitre 1 : Un nouveau rôle de l'État : le capitalisme à la française (1944-1947)
Chapitre 2 : Nouvel environnement international et changement de politique économique (1947-1952)
Chapitre 3 : L'expansion dans la stabilité des prix (1953-1957)

Deuxième partie : La France de l'expansion (1958-1973)

Chapitre 4 : De nouveaux cadres et de nouveaux plans sont posés (1958-1962)
Chapitre 5 : L'impératif de la stabilité conjoncturelle (1963-1968)
Chapitre 6 : Les premiers signes de crise (fin des années 60)

Troisième partie : La politique économique de la France à l'épreuve des crises (1973-1983)

Chapitre 7 : La crise de 1973-1976 : l'impuissance de la politique économique
Chapitre 8 : Une politique de rééquilibrage macroéconomique (1976-1981)
Chapitre 9 : Limites d'une politique de relance autonome (1981-1982)

Quatrième partie : La logique de la désinflation compétitive (à partir de 1982)

Chapitre 10 : La politique de rigueur des gouvernements Mauroy et Fabius : la désinflation compétitive (1982-1986)
Chapitre 11 : La politique du franc fort (1986-1998)

Éléments bibliographiques :

Asselain J.C (1984), *Histoire économique de la France du XVIIIe siècle à nos jours, 2.De 1919 à la fin des années 1970*, Coll. Points, Seuil.

Bonin H. (1987), *Histoire économique de la IVe République*, Economica.

Cahiers français (1992), «Histoire économique de la France au Xxe siècle», *La documentation française*, n° 255, mars-avril.

Cahiers français (1998), «Découverte de l'économie. Tome 3. Les politiques économiques », *La documentation française*, n° 284, janvier-février.

Chantepie P., Gautier L., Piot O. et Plihon D. (1997), *La nouvelle politique économique : L'État face à la mondialisation*, Coll. Major, PUF.

Chauveau S. (2000), *L'économie de la France au 20e siècle*, Coll. Campus Histoire, SEDES.

Cochet F. (1997), *Histoire économique de la France depuis 1945*, Coll. Les topos, Dunod.

Delorme R. et André C. (1983), *L'État et l'économie. Un essai d'explication des dépenses publiques en France 1870-1980*, Seuil.

Diatkine D. et Gayman J.M. (1995), *Histoire des faits économiques, tome 2 : croissance et crise en France de 1895 à 1974*, Coll. CIRCA, Nathan.

Eck J.F. (2000), *Histoire de l'économie française depuis 1945*, Coll. Cursus, Armand Colin.

Euzéby C. (1998), *Mutations économiques et sociales en France depuis 1973*, Coll. Les topos, Dunod.

Fernandez A. (2001), *L'économie française depuis 1945*, Coll. Les fondamentaux, Hachette supérieur.

Lordon F. (1997), *Les quadratures de la politique économique. Les infortunes de la vertu*, Bibliothèque Economie, Albin Michel.

Mossé É. (1997), *Les politiques économiques depuis 1974*, Coll. Mémo Economie, Seuil.

Mossé É. (1990), *L'ère des certitudes 1945 – 1973. Comprendre la politique économique Tome 1*, Coll. Points Economie, Seuil.

Mossé É. (1989), *La crise ... et après. Comprendre la politique économique Tome 2*, Coll. Points Economie, Seuil.

Vesperini J.P. (1993), *L'économie de la France sous la Ve République*, Economica.

S5 ▷ MATHÉMATIQUES — ELEMA505

Bernard DESGRAUPES

Nombres complexes

Mathématiques des sytèmes dynamiques :

Équations de récurrence linéaires d'ordre 1 et 2.
Équations différentielles linéaires d'ordre 1 et 2.
Applications à l'économie : oscillateur de Samuelson,
accélérateur de stocks de Metzler,
modèle de Phillips

Vecteurs propres et diagonalisation des applications linéaires

Applications: puissances $n^{\text{èmes}}$de matrices, polynômes matriciels

Étude des matrices symétriques.

Applications aux formes quadratiques: étude de signe et réduction
Applications à la résolution des systèmes d'applications linéaires

S5 ▷ STATISTIQUES — ELEST501

Patrice BERTAIL

Rappels de probabilités : Variables aléatoires. Caractéristiques d'une loi. Indépendance. Lois limites

Estimation : Échantillonnage. Estimateur et propriétés. Vraisemblance, information, exhaustivité. Borne de Cramer-Rao. Estimateur du maximum de vraisemblance. Estimation par intervalle de confiance.

Tests statistiques : Introduction. Théorie des tests. Tests paramétriques, méthode de Neyman-Pearson. Tests non paramétriques: tests du khi-deux, etc ...

ÉCONOMIE INTERNATIONALE

ELEEI504 ◁ **S5**

Cécile COUHARDE

Objectifs : *L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants aux concepts et théories de base de l'Économie Internationale. Le cours est divisé en deux parties. La première s'intéresse aux échanges commerciaux et aux théories du commerce international ; la seconde aux transactions financières et à la détermination des taux de change.*

CHAPITRE 1. LE CADRE COMPTABLE EN ÉCONOMIE OUVERTE

Section 1. La balance des paiements (BDP)

1.1. Quelques définitions
1.2. Principe de comptabilité

Section 2. Les classifications opérées dans la BDP

2.1. Classification selon la nature des opérations
2.2. Classification selon les soldes
2.3. Équilibre de la balance des paiements et régimes de change

Section 3. Les differentes utilisations de la BDP

3.1. Outil de comptabilité nationale
3.2. Outil de politique économique

CHAPITRE 2. LA THÉORIE DES AVANTAGES COMPARATIFS

Section 1. Le modèle de base

1.1. Le cadre théorique
1.2. Les effets de l'ouverture
1.3. Le modèle ricardien
1.4. Conclusions

Section 2. Un modèle à 2 pays

2.1. Le cadre théorique
2.2. L'équilibre international
2.3. Modèle ricardien et rattrapage Nord Sud
2.4. Les extensions du modèle ricardien

CHAPITRE 3. LE MODÈLE HOS

Section 1. Les possibilités de production avec facteurs substituables

1.1. La Frontière des Possibilités de Production
1.2. Possibilités de production et prix relatif
1.3. Prix des facteurs, prix de la production et intensités des facteurs de production
1.4. Définition des avantages comparatifs

Section 2. Un modèle à 2 pays avec facteurs substituables

2.1. Les effets de l'échange international
2.2. Un modèle à deux pays
2.3. La question de l'égalisation des prix des facteurs

CHAPITRE 4. LES THÉORIES DU COMMERCE INTERNATIONAL EN CONCURRENCE IMPARFAITE

Section 1. Commerce international et rendements croissants externes

1.1. Un modèle avec rendements d'échelle externes
1.2. Les effets de l'ouverture commerciale
1.3. Conclusion

Section 2. Commerce international et concurrence monopolistique

2.1. Un modèle de concurrence monopolistique
2.2. Les effets exercés par la taille du marché
2.3. Les effets de l'ouverture commerciale
2.4. Conclusion

Section 3. Commerce international et concurrence oligopolistique

3.1. L'analyse du duopole
3.2. Comparaison avec le cas autarcique
3.3. Conclusion

CHAPITRE 5. LES TAUX DE CHANGE ET LE MARCHÉ DES CHANGES

Section 1. Taux de change et transactions internationales

1.1. Cotation
1.2. Appréciation et dépréciation

Section 2. Le marché des changes

2.1. Les acteurs du marché des changes
2.2. Les caractéristiques du marché des changes

Section 3. Le risque de change

3.1. Taux de change au comptant et taux de change à terme
3.2. Couverture du risque de change

Section 4. L'arbitrage

4.1. Les opérations d'arbitrage
4.2. Arbitrage parfait : la parité des taux d'intérêt couverte

CHAPITRE 6. DEMANDE D'ACTIFS ET ÉQUILIBRE SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Section 1. Les déterminants traditionnels de la demande d'actifs

1.1. La rentabilité des actifs
1.2. Risque et liquidité

Section 2. La demande d'actifs en monnaie étrangère

2.1. Les taux d'intérêt
2.2. Taux de change et rentabilité des actifs
2.3. Risque et liquidité des actifs en monnaie étrangère

Section 3. Équilibre sur le marché des changes

3.1. La Parité des Taux d'Intérêt Non Couverte
3.2. Effet des variations du taux de change sur les taux de rentabilité anticipés
3.3. La détermination des taux de change

Section 4. Taux d'intérêt, anticipations et équilibre sur le marché des changes

4.1. Effet d'une variation des taux d'intérêt sur le taux de change courant
4.2. Effet d'une variation des anticipations sur le taux de change courant

CHAPITRE 7. MONNAIE, TAUX D'INTÉRÊT ET TAUX DE CHANGE À COURT TERME

Section 1. L'offre de monnaie

1.1. Bilan de la Banque centrale et offre de monnaie
1.2. Intervention sur le marché des changes et offre de monnaie
1.3. Intervention stérilisée

Section 2. La demande de monnaie

2.1. La demande individuelle de monnaie
2.2. La demande globale de monnaie

Section 3. Détermination du taux d'intérêt

3.1. Équilibre du marché monétaire
3.2. Taux d'intérêt et offre de monnaie
3.3. Produit intérieur et taux d'intérêt

Section 4. Offre de monnaie et taux de change à court terme

4.1. Équilibre simultané sur le marché des changes et sur le marché monétaire
4.2. Effet d'un accroissement de l'offre de monnaie domestique sur la monnaie domestique
4.3. Effet d'un accroissement de l'offre de monnaie étrangère sur la monnaie domestique

CHAPITRE 8. OFFRE DE MONNAIE ET TAUX DE CHANGE À LONG TERME

Section 1. La détermination du taux de change à long terme : la parité des pouvoirs d'achat (PPA)

1.1. La loi du prix unique
1.2. La PPA
1.3. Les entorses à la PPA

Section 2. Offre de monnaie et taux de change à long terme

2.1. Offre de monnaie et niveau général des prix
2.2. Offre de monnaie et taux de change à long terme

Section 3. Offre de monnaie et dynamique du taux de change

3.1. Effets à court et long termes d'un accroissement permanent de l'offre de monnaie
3.2. Le surajustement du taux de change nominal

Éléments bibliographiques :

Aglietta M. (1997), *Macroéconomie internationale*, Éditions Montchrestien.
Bourguinat H., Teletche J. et M. Dupuy (2007), *Finance internationale*, Éditions Dalloz-Sirey
Caves R., Frankel J. et R. Jones (2003), *Commerce et paiements internationaux*, Éditions Armand Colin.
De Melo J. et Grether J. M. (1997), *Commerce international*, Éditions Éditions De Boeck .
Krugman P. et M. Obstfeld (2003), *Économie Internationale*, Éditions De Boeck.
Mayer T. et J.L. Mucchielli (2005), *Économie Internationale*, Éditions Dalloz.
Plihon D. (2010), *Les taux de change*, Éditions la Découverte, Collection Repères, n° 103.
Rainelli M. (2003), *La nouvelle théorie du commerce international*, Éditions la Découverte, Collection Repères, n° 211.
Rainelli M. (2009), *Le commerce international*, Éditions la Découverte, Collection Repères, n° 65.

S5 ▷ GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET EMPLOI ELEGO508

Antoine REBÉRIOUX

1. La gouvernance d'entreprise

1.1. Entreprises et sociétés de capitaux

1.1.1. La théorie de la firme en microéconomie
1.1.2. La société en droit
1.1.3. Les différents types de sociétés
1.1.4. Les marchés boursiers
1.1.5. La valorisation d'une action

1.2. Les acteurs de la gouvernance: actionnaires, directeurs, administrateurs et salariés

2. La diversité des systèmes de gouvernance: anglo-saxon vs continental-européen

2.1. La distribution de la propriété sociale
2.2. La séparation de la propriété et du contrôle
2.3. La participation des salariés

3. Le modèle actionnarial de gouvernance

3.1. La relation d'agence
3.1. Les stock options
3.2. Les OPA/OPE

4. Les firmes familiales

4.1. Définition et caractéristiques
4.2. Firmes familiales et gestion de l'emploi

Éléments bibliographiques :

Allouches, J. (dir.) (2003), *Encyclopédie des ressources humaines*, Vuibert, 2ème édition.
Blair M. (1995), «Ownership and Control: Rethinking Corporate Governance for the Twenty-First Century », *Washington, Brookings*
Cahiers français (2009), «Le capitalisme: mutations et diversité », mars-avril
Pérez, R. (2009), *La gouvernance de l'entreprise*, coll. Repères, La Découverte

ÉCONOMIE INDUSTRIELLE

ELEIN601 ◁ **S6**

Marianne VERDIER

Objectifs : *Ce cours propose une revue des questions, approches et modèles de l'économie industrielle. L'objectif du cours est de comprendre les mécanismes économiques qui peuvent intervenir dans des situations de concurrence imparfaite et de maitriser les modèles de base de l'économie industrielle. Nous étudierons les différentes formes de concurrence (des situations de monopole à des contextes d'oligopole), les stratégies tarifaires et non-tarifaires des firmes (relations verticales, différenciation de produit, publicité), les liens entre structure de marché et concurrence, les stratégies d'entrée et de sortie de marché, le rôle et les caractéristiques économiques de la technologie (R&D, effets de réseau, standards...), et nous discuterons de thèmes liés à la régulation sectorielle et à la politique de la concurrence. Le cours abordera essentiellement la littérature théorique en économie industrielle, mais des références à la littérature empirique seront également données.*

Introduction :

Qu'est-ce que l'économie industrielle ?
Comment fait-on de l'économie industrielle ?
Deux exemples introductifs: l'interdiction de la publicité sur les chaînes publiques et l'attribution de la quatrième licence de téléphonie mobile.

Partie 1 : du monopole à l'oligopole

Le monopole, la régulation du monopole, la discrimination par les prix
L'oligopole
La collusion

Partie 2 : les comportements stratégiques

Différenciation et publicité
Structure de marché et pouvoir de marché
Entrée et sortie du marché
Relations verticales
Concurrence et technologie (R&D, réseaux et standards...)

Éléments bibliographiques :

Un bon ouvrage d'introduction
Cabral, L. (2000), *Introduction to Industrial Organization*, The MIT Press.

L'ouvrage de référence
Tirole, J. (1988), *Théorie de l'organisation industrielle*, 2 tomes, Economica, vol. 1 et 2 .
ou la version anglaise
Tirole, J. (1988), *The Theory of Industrial Organization* , The MIT Press .

Un ouvrage de référence sur la politique de la concurrence
Motta, M. (2004), *Competition Policy: Theory and Practice*, Cambridge University Press.

Combe, E. (2003), *La politique de la concurrence*, Coll. Repères, Éd. La Découverte.

S6 ▷ ÉCONOMÉTRIE ELEEC603

Valérie MIGNON

Objectifs : *L'objectif est de fournir aux étudiants les bases de l'économétrie. L'optique retenue est résolument appliquée. Il s'agit ainsi non seulement de présenter les concepts théoriques indispensables, mais aussi et surtout de permettre aux étudiants d'appliquer ces concepts et d'interpréter, d'un point de vue économique, les résultats obtenus. Après un rappel des concepts statistiques de base, sont étudiés: le modèle de régression simple, le modèle de régression multiple, les problèmes d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité des erreurs et la question de la multicolinéarité.*

Introduction

Chapitre 1: Développements introductifs

I. Modèle et variable
- 1.1. Définition du concept de modèle
- 1.2. Différents types de données
- 1.3. Variable expliquée /variable explicative
- 1.4. Terme d'erreur

II. Rappels de statistique
- 2.1. Moyenne
- 2.2. Variance, écart type et covariance
- 2.3. Coefficient de corrélation linéaire

III. Brève introduction au concept de stationnarité
- 3.1. Stationnarité en moyenne
- 3.2. Stationnarité en variance

Chapitre 2: Le modèle de régression simple

I. Généralités
- 1.1. L'hypothèse de linéarité
  - 1.1.1. Linéarité dans les variables
  - 1.1.2. Linéarité dans les paramètres
- 1.2. Écriture du modèle de régression simple et propriétés du terme d'erreur
  - 1.2.1. La nullité de l'erreur moyenne
  - 1.2.2. L'absence d'autocorrélation des erreurs
  - 1.2.3. L'homoscédasticité des erreurs
  - 1.2.4. La normalité des erreurs
- 1.3. Récapitulatif: spécification du modèle de régression simple

II. Les moindres carrés ordinaires (MCO)
- 2.1. Objectif et rappel des hypothèses
- 2.2. Le principe des MCO
- 2.3. Les estimateurs des MCO
  - 2.3.1. Recherche des estimateurs
  - 2.3.2. Récapitulatif et propriétés
- 2.4. Propriétés des estimateurs des MCO
  - 2.4.1. Estimateurs linéaires
  - 2.4.2. Estimateurs sans biais
  - 2.4.3. Estimateurs convergents et de variance minimale
- 2.5. Estimateur MCO de la variance de l'erreur
  - 2.5.1. Recherche de l'estimateur de la variance de l'erreur
  - 2.5.2. Estimation des variances des estimateurs des MCO
- 2.6. Application empirique

III. Tests sur les paramètres de régression
- 3.1. Détermination des lois suivies par les estimateurs des MCO
- 3.2. Tests sur les coefficients de régression
- 3.3. Application empirique

IV. Analyse de la variance et coefficient de détermination
- 4.1. Équation d'analyse de la variance
- 4.2. Coefficient de détermination
- 4.3. Analyse de la variance et test de significativité du coefficient ?
- 4.4. Application empirique

V. Prévision

Chapitre 3: Le modèle de régression multiple

I. Écriture du modèle sous forme matricielle

II. Les estimateurs des MCO
- 2.1. Hypothèses du modèle de régression multiple
- 2.2. Estimation des coefficients
- 2.3. Propriétés des estimateurs des MCO
  - 2.3.1. Linéarité de l'estimateur
  - 2.3.2. Estimateur sans biais
  - 2.3.3. Matrice de variance-covariance des coefficients et estimateurs de variance minimale
- 2.4. Estimation de la variance des erreurs
- 2.5. Exemple
  - 2.5.1. Détermination des estimateurs des MCO
  - 2.5.2. Calcul pratique

III. Tests sur les coefficients de régression
- 3.1. Loi des estimateurs
- 3.2. Tests sur un coefficient de régression
- 3.3. Tests de significativité de plusieurs coefficients
  - 3.3.1. Test sur un coefficient de régression particulier
  - 3.3.2. Test d'égalité de coefficients
  - 3.3.3. Test de significativité de l'ensemble des coefficients
  - 3.3.4. Test de significativité d'un sous-ensemble de coefficients
  - 3.3.5. Dérivation des tests

IV. Analyse de la variance et coefficient de détermination corrigé
- 4.1. Équation d'analyse de la variance
  - 4.1.1. Écriture sous forme de variables centrées
  - 4.1.2. Cas de variables non centrées
- 4.2. Coefficient de détermination
- 4.3. Coefficient de détermination corrigé
- 4.4. Exemple

V. Prévision
- 5.1. Détermination de la valeur prévue et intervalle de prévision
- 5.2. Exemple

VI. Critères de comparaison de modèles
- 6.1. Pouvoir explicatif/pouvoir prédictif d'un modèle
- 6.2. Coefficient de détermination et coefficient de détermination corrigé
- 6.3. Les critères d'information
  - 6.3.1. Critère d'information d'Akaike
  - 6.3.2. Critère d'information de Schwarz
- 6.4. Critère de Mallows

VII. Application empirique

Chapitre 4: Hétéroscédasticité et autocorrélation des erreurs

I. Les estimateurs des moindres carrés généralisés (MCG)
- 1.1. Propriétés des estimateurs des MCO en présence d'autocorrélation et/ou d'hétéroscédasticité
- 1.2. La méthode des MCG
- 1.3. Estimation de la variance des erreurs

II. Hétéroscédasticité des erreurs
- 2.1. Les sources de l'hétéroscédasticité
- 2.2. Estimation en présence d'hétéroscédasticité
- 2.3. La détection de l'hétéroscédasticité
  - 2.3.1. Test de Goldfeld et Quandt
  - 2.3.2. Test de Glejser
  - 2.3.3. Test de Breusch-Pagan
  - 2.3.4. Test de White
- 2.4. Procédures d'estimation en présence d'hétéroscédasticité
  - 2.4.1. Estimateur de la matrice de variance-covariance de White
  - 2.4.2. Estimateur de la matrice de variance-covariance de Newey-West
- 2.5. Application empirique

III. Autocorrélation des erreurs
- 3.1. Les sources de l'autocorrélation
- 3.2. Estimation en présence d'autocorrélation
- 3.3. La détection de l'autocorrélation
  - 3.3.1. Test de Durbin-Watson
  - 3.3.2. Test de Durbin
  - 3.3.3. Test de Breusch-Godfrey
- 3.4. Procédures d'estimation en présence d'autocorrélation des erreurs
  - 3.4.1. Cas où la variance du terme d'erreur est connue: principe général des MCG
  - 3.4.2. Cas où la variance du terme d'erreur est connue: les méthodes pseudo-MCG
- 3.5. Estimation en présence d'autocorrélation des erreurs
- 3.6. Application empirique

Chapitre 5: Multicolinéarité et sélection de variables

I. Présentation du problème
II. Les effets de la multicolinéarité
III. La détection de la multicolinéarité
- 3.1. Corrélation entre les variables explicatives
- 3.2. Test de Klein
- 3.3. Test de Farrar et Glauber
- 3.4. L'étude des facteurs d'inflation de la variance
- 3.5. Application empirique

IV. Les solutions à la multicolinéarité: la ridge regression
V. Méthodes de sélection des variables
- 5.1. La méthode de toutes les régressions possibles
- 5.2. L'élimination ascendante des variables explicatives: backward elimination
- 5.3. La sélection ascendante des variables explicatives: forward regression
- 5.4. La méthode stepwise
- 5.5. Application empirique

Éléments bibliographiques :

Bourbonnais, R. (2006), *Économétrie : manuel et exercices corrigés*, Dunod.
Greene, W. (2005), *Économétrie*, Pearson Education.
Johnston, J. et Dinardo, J. (1999), *Méthodes économétriques*, Economica.
Mignon, V. (2008), *Économétrie. Théorie et applications*, Economica.

DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE : ANALYSE DE LA CROISSANCE

ELEDY601 ◁ **S6**

Christian BIDARD

INTRODUCTION

Chapitre I. Un siècle de croissance française

1.La croissance française (1873-1974)
d'après l'ouvrage d'après Carré, Dubois, Malinvaud. L'identification de facteurs de la croissance. Une comptabilité de la croissance.
2. Aperçu sur l'évolution des données et des études sur la croissance depuis 30 ans
3. Les questions posées à la théorie de la croissance
Bref survol de l'évolution des théories

PREMIÈRE PARTIE : LA CROISSANCE EXOGÈNE

Chapitre II. Une croissance instable?

1. L'inspiration keynésienne après la guerre
2. Modèle de Harrod
3. Modèle de Domar
4. Croissance et répartition : une lignée keynésienne
modèle de Kaldor; modèle de Pasinetti; relation de Cambridge; critique de Samuelson-Modigliani

Chapitre III. Le modèle néo-classique de croissance exogène

1.Historique
2. Rappels : la fonction de production néo-classique
productivité marginale, rendements constants, épuisement du produit, élasticité du produit / capital ou travail, élasticité de substitution). Cobb-Douglas, C.E.S.
Forme intensive de la fonction de production
3.Le modèle de Solow
L'équation dynamique. Existence d'un état régulier / stationnaire.
Dynamique de la transition. Vitesse d'ajustement (uniquement pour Cobb-Douglas).
4. Exercices de statique comparative
Effet de $\Delta s, f$, ... Règle d'or
5. Les insuffisances du modèle de base

Chapitre IV. Modèle de Solow avec progrès technique exogène

1.Introduction
2. Progrès technique et neutralités
Progrès technique en général
Diverses notions de neutralité du progrès technique : Harrod, Hicks, Solow.
Les fonctions de production par la comptabilité de la croissance. Résidu de Solow
3. Modèle de Solow avec progrès technique
L'équation de la dynamique
L'état quasi-stationnaire : caractérisation, règle d'or modifiée
La dynamique de la convergence : stabilité globale, vitesse de convergence (calcul dans le cas général).
4. Evaluation du modèle de Solow
Comparaison des états réguliers (capital par tête, taux de profit)
La bêta-convergence (Baumol), sigma-convergence
5. Critique de la notion de progrès technique exogène

Chapitre V. Autour du modèle de Solow

1. Deux tentatives d'amélioration du modèle
($1^{\text{ère}}$partie : La croissance optimale)
2. Modèle de Ramsey-Cass-Koopmans
3. Modèle de Diamond (générations imbriquées)
4. Comparaisons avec le modèle de Solow
($2^{\text{ème}}$partie : Progrès technique incorporé)
5. Les modèles à générations de capital
6. Vers l'endogénéisation de la croissance : l'apport d'Arrow

DEUXIÈME PARTIE : LA CROISSANCE ENDOGÈNE

Chapitre VI. Un modèle simple de croissance endogène

1. Le modèle AK
   Equilibre. Transition. Les écarts avec le modèle de Solow
2. Développement : le rôle du capital humain
   Modèle de Lucas.

Chapitre VII. L'économie des connaissances

Rivalité et exclusion. Externalités. Rendements croissants. Concurrence imparfaite. Propriété intellectuelle, brevets et monopoles. R&D. Diffusion des connaissances et effets d'apprentissage.

Chapitre VIII. L'Etat et la croissance

Les biens publics
La politique économique

Chapitre IX. Evaluation des théories de la croissance endogène

L'analyse des taux de croissance
L'étude de la convergence. Les clubs de convergence.
Les limites de la théorie de la croissance endogène(Solow)

TROISIÈME PARTIE : LES QUESTIONS NOUVELLES

ChapitreX. Les ressources naturelles

La terre, le pétrole, l'effet de serre...

1. Smith et Ricardo, théoriciens de la croissance
2. Les ressources épuisables
   Règle d'Hotelling. Modèle vert de Solow. Règle d'Hartwick
3. Le développement durable
   Enjeux et débats. Les droits à polluer. Effet de serre. Accords de Kyoto.

(Chapitre XI. Développement et démocratie)

Sen.

Éléments bibliographiques :

Abraham-Frois, G. (2002), *Dynamique économique*, 9ème édition, Dalloz

Barro, R. J., and Sala-I-Martin, X. (1995), *Economic Growth*, McGraw-Hill. Traduction française, *La croissance économique*, Ediscience international, 1996

Carré, J.J., Dubois, P. et Malinvaud, E. (1972), *La croissance française. Un essai d'analyse économique causale de l'après-guerre*, Seuil

Jacques, J.F. et Rebeyrol, A. (2001), *Croissance et fluctuations*, Dunod

Jones, C.I. (2002), *Introduction to economic growth*, 2d edition, W.W. Norton and Company

Romer, D. (1996), , *Advanced Macroeconomics*, McGraw-Hill. Traduction française, *Macroéconomie approfondie*, Ediscience international, 1997

MARCHÉS FINANCIERS — ELEMF602 — ◁ S6

Laurence SCIALOM

Objectifs : *Analyse empirique et théorique des marchés financiers et de leur évolutions les plus récentes.*

PARTIE N° 1: PARTIE INTRODUCTIVE: LES PRÉ-REQUIS

CHAPITRE N° 1 : Marchés et intermédiaires financiers: concepts de base

CHAPITRE N° 2 : Globalisation et libéralisation financière

PARTIE N° 2 : LES MARCHÉS DE CAPITAUX

CHAPITRE N° 3 : Le marché monétaire

CHAPITRE N° 4 : Le marché obligataire

CHAPITRE N° 5 : Le marché des actions

CHAPITRE N° 6 : Principes d'évaluation des actifs et instabilité financière

PARTIE N° 3 : LA GESTION DES RISQUES SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

CHAPITRE N° 7 : Principe de fonctionnement des marchés à terme

CHAPITRE N° 8 : Analyse et premier bilan de la crise des subprimes

Éléments bibliographiques :

Aglietta M. (2008), *Macroéconomie Financière*, Grands Repères, La Découverte

Aglietta M. (2010), *La crise – Les voies de sortie*, Michalon

Bénassy- Quéré A., Boone L. et Coudert V. (2003), *Les taux d'intérêt*, coll. Repères, La découverte.

Capelle Blancard G., Couderc N. et Vandelanoite S. (2004), *Les marchés financiers en fiches*, coll. optimum, Ellipses.

Ferrandier R. et Koen V. (2002), *Marchés de capitaux et techniques financières*, Economica, Gestion.

Giraud P.N. (2009), *Le commerce des promesses*, collection Points, Seuil.

Goyeau D. et Tarazi A. (2006), *la Bourse*, coll. Repères, La Découverte.

Jegourel Y. (2005), *Les produits financiers dérivés*, coll. Repères, la Découverte.

Lardic S. et Mignon V. (2006), *L'efficience informationnelle des marchés financiers*, coll. Repères, La Découverte.

Lubochinsky C. (sous la dir.) (2009), *Les marchés financiers dans la tourmente*,le Cercle des économistes, PUF.

Mishkin F, Bordes C., Hautcoeur P.C. et Lacoue-Labarthe D., (2010), *Monnaie, Banque et Marchés financiers*, Pearson Education.

S6 ▷ MICROÉCONOMIE ET OPTIMISATION APPLIQUÉES ELEMO605

Christian BIDARD

Les choix de l'entreprise à court terme (programmation linéaire; interprétation des variables duales). Aperçu sur les généralisations (programmation concave, Euler et Pontryagyn)

Le moyen terme (théorème de l'enveloppe)

Le long terme: critères d'investissement

L'incertain: les critères de l'espérance d'utilité, alternatives et critiques

Les choix de portefeuille

Éléments bibliographiques :

Bidard C., Polycopiés mis à disposition
Picard P., *Éléménts de microécomie: théorie et applications.*
Takayama A., *Mathematical Economics*

S6 ▷ ÉCONOMIE DES INÉGALITÉS ELEIR608

Dominique MEURS

1. Les théories économiques de l'égalité
2. Les principaux indicateurs de mesure des inégalités
3. Analyses des inégalités sur le marché du travail
   Application: calcul des inégalités de salaires entre les hommes et les femmes à partir de l'enquête emploi 2008 (utilisation du logiciel R)
4. Pauvreté, travailleurs pauvres, ménages pauvres
5. Inégalités et éducation
6. Inégalités intergénérationnelles
7. Peut-on réduire les inégalités ?

Éléments bibliographiques :

Bowles S., Gintis H., Groves M. (2005), *Unequal Chances*, Princeton University Press.
Salverda W., Nolan B, Smeeding T (ed.) (2009), *Oxford Handbook of Economics of Inequality*
Landais C. Piketty T., Saez T. (2011), *Pour une révolution fiscale*, Le Seuil.
Sen, A. (2010), *L'idée de justice*, Flammarion.

THÉORIES DU DÉVELOPPEMENT — ELETD603 — ◁ S6

Éliane EL BADAOUI

Objectifs : *L'objectif de ce cours est de présenter le fondement théorique des aspects économiques liés au développement en utilisant les principaux concepts de la micro-économie et des théories de la croissance. Les différentes théories sont confrontées à des applications empiriques.*
La lutte contre la pauvreté est le défi majeur des politiques actuelles de développement économique. Dans ce cours, nous examinons l'évolution de la pauvreté et des inégalités dans le monde. Ce cours vise à présenter les mécanismes qui relient le capital humain (particulièrement l'éducation et la santé) et le développement économique. Le cours présente également les interactions entre institutions et développement économique, et énonce les stratégies à mettre en œuvre pour promouvoir le développement. Le contenu du cours couvre aussi le rôle des institutions internationales de financement dans le processus de développement.

- **Introduction :**

– Les fondements de la théorie du développement : quelques faits stylisés.
– La mesure de la croissance, la pauvreté, les inégalités, le développement humain, et le rôle des institutions.
– Le cercle vicieux de Nurkse.
– Les étapes de la croissance chez Rostow.

- **Développement et croissance :**

– Les modèles traditionnels de croissance : le modèle de Harrod-Domar, le modèle de croissance de Solow, et les notions de convergence (les trappes à pauvreté, le Big Push ou grande poussée, et les clubs de convergence)
– Les modèles de croissance endogène : learning-by-doing (Romer, 1986), accumulation de capital humain (Lucas, 1988), dépenses publiques (Barro, 1990)

- **Développement et capital humain :**

– La transition démographique et l'ajustement des taux de fertilité
– La relation entre la pauvreté et la malnutrition, le niveau d'éducation et la santé, les différences entre zones rurales et zones urbaines, et les inégalités (mesure de l'inégalité et relation inégalité-croissance)

- **Développement et institutions :**

– L'importance du marché de crédit et de l'assurance
– Les théories de marchés informels du crédit
– Le fonctionnement des marchés en information parfaite et imparfaite

- **Développement et transformation sectorielle :**

– Le modèle de Lewis, le modèle de migration de Harris-Todaro (1969, 1970), l'omniprésence d'un secteur formel et d'un secteur informel, et les politiques de lutte contre le chômage urbain
– Les stratégies d'industrialisation
– La politique commerciale des pays en développement

- **Le rôle du financement dans le développement :**

– Le rôle du capital et les différentes formes de l'aide étrangère au développement
– L'investissement direct étranger : avantages et inconvénients - le paradoxe de Lucas
– L'endettement extérieur : les raisons et le financement

Éléments bibliographiques :

[1] **Banerjee, A., R. Bénabou, et D. Mookherjee** (2006), *Understanding Poverty*, Oxford University Press.
[2] **Perkins, D., S. Radelet, D. Snodgrass, M. Gillis, et M. Roemer** (2001), *Economics of Development*, édition Norton.
[3] **Todaro, M., et S. Smith** (2006), *Economic Development*, édition Pearson.
[4] **Treillet, S.** (2006), *L'économie du développement*, CIRCA, Nathan.
[5] **Ray, D.** (1998), *Development Economics*, Princeton University Press.
[6] **Dani Rodrik et Mark Rosenzweig, éd.** (2010), *Handbook of Development Economics*, Volume 5, Pages 4039-5061. Handbooks in Economics.

S6 ▷ ANALYSE FINANCIÈRE — ELEAF603

Jean-François GUEUGNON

Introduction : Les différentes approches de l'analyse financière

Section 1 : L'approche fonctionnelle
Section 2 : L'approche patrimoniale

Chapitre 1 : Les retraitements préalables à l'analyse financière

Section 1 : Une première étape, la définition du périmètre de retraitement
Section 2 : Une seconde étape, le retraitement de l'actif
Section 3 : Une troisième étape, le retraitement du passif
Section 4 : Une quatrième étape, l'affectation du résultat

Chapitre 2 : L'analyse des risques de l'entreprise

Section 1 : L'étude du risque d'exploitation
Section 2 : L'étude statique des équilibres financiers
Section 3 : L'étude approfondie des équilibres financiers
Section 4 : La mesure du besoin ou de la ressource en fonds de roulement normatif
Section 5 : L'étude du risque financier lié à l'endettement

Chapitre 3 : L'analyse de la rentabilité en fonction des risques encourus

Section 1 : L'analyse fonctionnelle de la rentabilité (tableau des soldes intermédiaires de gestion, ratios)
Section 2 : L'analyse patrimoniale de la rentabilité (ratios, valeur ajoutée économique et MEDAF)

Chapitre 4 : La recherche d'une croissance équilibrée de l'entreprise

Section 1 : L'approche par le tableau de financement
Section 2 : L'approche par le tableau pluri-annuel des flux financiers
Section 3 : L'approche par le tableau de flux de la Banque de France

Éléments bibliographiques :

Rappels en comptabilité générale

Deffains-Crapsky C. (2006), *Comptabilité générale*, Collection Lexifac. Bréal.
Pilverdier-Latreyte J. (2002), *Finance d'entreprise*, 1ère partie. Economica.

Bibliographie en analyse financière

Boulot J.L., Cretal J.P., Jolivet J. et Koskas S. (1984), *L'analyse Financière*, Publi-union.
Charreaux G. (2000), *Gestion Financière*, Litec.
Cohen E., Saurel A. (1990), *Analyse Financière, outils et applications*, Economica.
Colasse B. (1987), *Gestion Financière de l'Entreprise*, PUF.
Conso P. (1986), *La Gestion Financière de l'Entreprise*, Dunod.
Frachon G. et Romanet Y. (1985), *Finance d'Entreprise*, CLET.
Ginglinger E. (1991), *Gestion Financière de l'Entreprise*, coll. Mémento, Dalloz.
Grandguillot B. et F. (1999), *Analyse financière, 3ème édition*, Gaulinot.
Lavaud R. (1982), *Comment mener une analyse financière*, Dunod.
Melyon G. (1999), *Gestion financière*, Collection Lexifac, Bréal.
Peyrard J. (1985), *L'Analyse Financière*, Vuibert.

CHOIX DES INVESTISSEMENTS

ELECI603 ◁ **S6**

Jean-François GUEUGNON

1ÈRE PARTIE : LES DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT

Chapitre 1 : Les caractéristiques d'un projet d'investissement

Section 1: La notion d'investissement
Section 2: Les flux nets de trésorerie

Chapitre 2 : L'admissibilité des projets d'investissement en univers déterministe

Section 1 : Les critères de rentabilité
Section 2 : Les conséquences du choix du critère de rentabilité
Section 3 : La remise en cause des critères classiques d'investissement

Chapitre 3 : L'introduction du risque dans le choix des investissements

Section 1 : Le risque et l'incertitude
Section 2 : La prise en considération du risque en avenir incertain non probabilisable
Section 3 : La prise en considération du risque en avenir incertain probabilisable

Chapitre 4 : L'utilité du projet d'investissement

Section 1 : Les caractéristiques de la fonction d'utilité
Section 2 : La construction de la fonction d'utilité
Section 3 : La formation des courbes d'indifférence

2ÈME PARTIE : LES PROJETS D'INVESTISSEMENT EN UNIVERS INCERTAIN

Chapitre 1 : Le modèle de portefeuille de Markowitz

Section 1 : Les hypothèses et la formulation du modèle
Section 2 : Le choix de portefeuille et la frontière efficiente
Section 3 : Le concept de diversification et ses limites

Chapitre 2 : Le modèle de marché de Sharpe-Lintner

Section 1 : L'introduction de l'indice de marché
Section 2 : L'étude de la diversification

Chapitre 3 : Le modèle d'équilibre des actifs financiers (M.E.D.A.F.)

Section 1 : Les fondements du M.E.D.A.F.
Section 2 : La relation d'équilibre rentabilité-risque
Section 3 : Les implications du M.E.D.A.F.

Université Paris Ouest
U.F.R. SEGMİ
200 avenue de la République
92001 NANTERRE CEDEX
http://www.u-paris10.fr